Maison de l'Europe
Toulouse Midi-Pyrénées

europe direct
Toulouse Midi-Pyrénées

Guide Europe
Midi-Pyrénées

Edition 2015

Réalisé par :

Maison de l'Europe - Centre d'Information Europe Direct de Toulouse Midi-Pyrénées
32 Rue de la Dalbade
31000 Toulouse
Tel : 05 61 53 94 86
contatct@europe-toulouse.eu / www.europe-toulouse.eu

Guide Europe - Midi-Pyrénées

La Maison de l'Europe, Centre d'Information Europe Direct de Toulouse Midi-Pyrénées s'est donnée pour mission de rapprocher l'Europe des citoyens, en la rendant plus concrète au quotidien.

L'Union Européenne, le rôle et le fonctionnement de ses institutions peut être mal compris par les citoyens qui, par conséquent, s'en désintéressent et n'ont pas toujours connaissance de leurs droits. De plus, la Commission européenne met en œuvre de nombreux programmes, trop peu connus des porteurs de projets. Et pourtant, en région, de nombreux organismes sont là pour informer sur ces programmes et accompagner les citoyens dans leurs démarches, que ce soit pour leurs projets personnels ou professionnels.

Ce guide se veut avant tout pratique. Il a pour finalité de permettre aux citoyens de Midi-Pyrénées d'obtenir des informations sur l'Union Européenne et d'identifier des acteurs européens dans leur propre région. Il ne prétend pas être exhaustif et a deux ambitions : être utile et s'enrichir de nouveaux organismes.

Reproduction interdite

Sommaire

I. Historique et Construction de la Communauté européenne 6

Historique 7

Dates Importantes 8

Les emblèmes européens 13

L'Euro 14

La citoyenneté européenne 15

II. L'information au niveau européen 16

Les institutions européennes 17

Les Organismes Européens 24

III. L'Information européenne au niveau national 26

IV.L'Information européenne au niveau régional 29

Les réseaux et relais généraux d'Information 30

Les réseaux d'Information pour le grand public 30

Associations fournissant des informations thématiques 34

Consommation 34

Correspondance 35

Environnement 35

Expatriation 37

Les Femmes 37

La Recherche 38

V. Les services administratifs 40

Les services de l'Etat 41

La Sécurité sociale 44

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 46

LES CONSULATS ET AMBASSADES 488

A Toulouse.....48

Ailleurs.....50

VI. Les services économiques 53

Les services aux entreprises 54

La Création d'Entreprise 55

Les normes et certifications européennes 55

Les Aides aux PME 56

Reproduction interdite

L'Aide à la Recherche de Partenariat 57
Les Services européens des Chambres consulaires 57
Les Chambres d'Agriculture 57
Les Chambres de Commerce et d'Industrie.....59
Les CCI européennes en France.....63
Les CCI françaises en Europe.....66
Les Chambres des Métiers.....70

VII. Les associations européennes 72
LES ASSOCIATIONS CULTURELLES.....73
Allemagne 73
Bulgarie.....73
Croatie 74
Espagne.....74
France.....75
Grèce 76
Hongrie 77
Irlande.....77
Italie 78
Pays-Bas.....80
Portugal.....80
Pologne.....81
Roumanie.....82
Scandinavie.....82
Slovaquie 82
Paneuropéenne.....83
LES ASSOCIATIONS À VOCATION EUROPÉENNE.....83

VIII. Les financements européens.....86

IX. L'Europe des jeunes 90
LES PROGRAMMES DE MOBILITÉ.....91
Acteurs Erasmus+.....93
Au niveau européen.....93
Au niveau national.....95
Interlocuteurs.....95
ADMINISTRATIONS - SERVICES PUBLICS 95
Relais d'Information sur les programmes et la Mobilité.....98
LES UNIVERSITÉS.....100

Reproduction interdite

Associations d'étudiants 102

X. Travailler dans l'Union européenne 104

L'Europe de l'emploi et de la formation 106

XI. Index 107

Reproduction interdite

I. Historique et Construction de la Communauté européenne

Reproduction interdite

Historique

L'idée d'une Europe unie ne se développe réellement qu'après la deuxième guerre mondiale, **afin de préserver la paix et la prospérité entre les Etats**.

Dans cette optique, trois communautés ont été créées :

- La **CECA** (Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier), créée par le traité de Paris de 1951 pour une durée de 50 ans. La CECA a pour mission de « placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe ». L'objectif immédiat de ce Traité est la réconciliation franco-allemande : la mise en commun de ces productions vise à rendre toute guerre non seulement impassable, mais aussi matériellement impossible entre les deux pays.

- Les traités de Rome de 1957 créent l'**EURATOM** (Communauté Européenne de l'Energie Atomique) et

- La **CEE** (Communauté Economique Européenne).

Entrés en vigueur le 1er janvier 1958 pour une durée illimitée, ces deux derniers traités regroupent les 6 États membres de la CECA (France, Allemagne, Italie, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas (Benelux)). Ils envisagent à terme de faire disparaître, entre les États membres, les obstacles à la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux (création d'un marché unique).

Reproduction interdite

Dates Importantes

Mai 1950	**Déclaration de Robert Schuman**, inspirée par Jean Monnet, adoptée dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, est considérée comme l'acte fondateur de la construction européenne.
Mars 1957	Signature à **Rome** des deux traités établissant d'une part la **CEE**, et d'autre part **EURATOM** (ou CEEA).
Juillet 1958	Conférence de Stresa qui met en place la **PAC** (Politique Agricole Commune).
Juillet 1962	Lancement de la Politique agricole commune (PAC), donnant aux Etats membres un contrôle commun de la production alimentaire.
Juillet 1965	Crise de la politique dite de « la chaise vide » orchestré par la France du Président Charles de Gaulle, et qui paralyse les Communautés pendant six mois, jusqu'au « compromis de Luxembourg ».
Juillet 1968	Suppression des droits de douane entre les Six, créant pour la première fois les conditions du libre-échange.

Reproduction interdite

Janvier 1973	Trois pays rejoignent les six fondateurs : l'Irlande, le Danemark et le Royaume Uni.
Juin 1979	Première élection au suffrage universel direct du Parlement européen.
Janvier 1981	L'Europe s'ouvre au sud avec l'entrée de la Grèce.
Juin 1985	**L'accord de Schengen** signé entre l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas, vise à supprimer progressivement les contrôles aux frontières communes, et à instaurer un régime de libre circulation pour tous les ressortissants des États signataires, des autres États de la Communauté ou de pays tiers. La convention de Schengen complète l'accord et définit les conditions d'application et les garanties de mise en œuvre de cette libre circulation.
Janvier 1986	L'Espagne et le Portugal adhèrent à leur tour. (Europe des douze)
Février 1992	Signature du **traité de Maastricht** qui enrichit les traités de Rome et de Paris, et qui crée l'Union Economique et Monétaire (UEM) afin de coordonner les différentes politiques nationales.
Janvier 1993	Mise en place du marché unique et de ses quatre libertés: la libre circulation des marchandises, des services, des personnes et des capitaux est devenue réalité.

Reproduction interdite

Janvier 1995	Entrée de la Suède, de l'Autriche et de la Finlande. (Europe des quinze)
Mars 1995	Les accords de Schengen entrent en vigueur dans sept États membres: Allemagne, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal.
Juin 1997	Signature du **traité d'Amsterdam,** qui s'appuie sur l'acquis du traité de Maastricht.
Janvier 1999	Onze pays (rejoints par la Grèce en 2001) adoptent l'euro pour leurs transactions commerciales et financières uniquement.
Février 2001	Signature du **Traité de Nice**.
Décembre 2001	Le Conseil européen de Laeken décide de convoquer une Convention européenne.
Janvier 2002	Introduction de l'euro fiduciaire: les monnaies nationales disparaissent.
Février 2003	Introduction de l'euro fiduciaire: les monnaies nationales disparaissent.

Reproduction interdite

Mai 2004	Introduction de l'euro fiduciaire: les monnaies nationales disparaissent.
2005	Processus de ratification du projet de Traité Constitutionnel.
Janvier 2007	Entrée de deux nouveaux membres dans l'Union européenne : Roumanie et Bulgarie. (Europe des 27)
Décembre 2007	Les 27 États membres de l'UE signent le Traité de Lisbonne qui modifie les traités précédents.
Décembre 2009	Entrée en vigueur du Traité de Lisbonne après la ratification du dernier Etat membre signataire, l'Irlande.
Juillet 2013	La Croatie adhère à l'Union européenne. (Europe des vingt-huit)
Janvier 2014	Adoption par la Lettonie de la monnaie unique
Janvier 2014	Mayotte devient une Région ultre-marine: adhésion à l'Union européenne

Reproduction interdite

Mai 2014	élections européenne de 2014 - Juin : Reconnaissance du statut de candidat à l'Albanie par le Conseil européen. - Novembre : Prise de fonction de la Commission Juncker Entrée en fonction du nouveau Haut Représentant, Federica Mogherini.
Décembre 2014	Entrée en fonction du nouveau président du Conseil européen Donald Tusk.
Janvier 2015	Adoption par la Lituanie de la monnaie unique

Reproduction interdite

Les emblèmes européens

Le drapeau

Il voit le jour en 1955, grâce au Conseil de l'Europe : une ronde de douze étoiles dorées à cinq branches sur un fond azur.
Mais c'est seulement le 29 mai 1986 qu'il est devenu le symbole de la Communauté Européenne.
Le nombre d'étoiles n'est pas lié au nombre d'Etats membres, il reste invariable : le chiffre 12 est le symbole de la perfection.

L'hymne

Depuis 1985, l'hymne européen est "L'Ode à la joie", prélude du quatrième mouvement de la neuvième symphonie de Beethoven.
Il est le symbole de l'enthousiasme de nos peuples à une union durable, solidaire et pacifique.
Par respect pour les différences linguistiques, aucune parole n'accompagne sa musique.

La Journée de l'Europe : le 9 mai

C'est avant tout une journée pour les citoyens. Le 9 mai 1950, Jean Monnet propose de créer un intérêt commun entre la France et l'Allemagne : la gestion commune du marché du charbon et de l'acier. Cette proposition, formulée par Robert Schuman, alors ministre français des affaires étrangères, est accueillie avec ferveur par l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. Ce jour marque l'engagement des peuples de l'Europe pour une union durable.
C'est en souvenir de cette démarche fondatrice que les gouvernements de chaque Etat membre ont décidé d'instaurer cette "Journée de l'Europe", chaque 9 mai.
Des manifestations sont organisées, et les symboles européens apparaissent auprès des symboles nationaux…
Cette journée est donc, pour tous, une grande opportunité pour s'informer sur l'Europe. Elle permet de rencontrer des personnes venant d'autres pays européens. Et c'est aussi un pas vers la construction européenne…

Le passeport

Depuis 1981, les pays membres de l'Union européenne ont choisi une présentation commune du passeport. Le passeport européen est de couleur bordeaux.
L'appartenance de son titulaire à un pays de l'Union européenne est mentionnée sur sa couverture.
Son caractère uniforme permet de le repérer plus facilement au passage des frontières.

Reproduction interdite

L'Euro

Le 1er janvier 1999, l'euro est devenu la monnaie unique européenne.

En pratique :

Le taux fixé le 1er janvier 1999 s'élève à 6,55957 francs. Comme ce taux de conversion ne tombe pas juste, une règle d'arrondi officielle est imposée à tous les citoyens. Depuis le 1er janvier 2002, les pièces et les billets en euro circulent dans 17 pays de l'Union européenne. La Lettonie rejoindra la zone Euro en Janvier 2014.

Avec qui ?

Depuis janvier 2009, les 17 pays membres de la zone euro sont : la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, la Slovénie, le Portugal, la Finlande, Chypre, Malte et la Slovaquie.

La Slovénie a adopté l'euro en 2007, mais pas l'Estonie malgré une décision de la Commission européenne du 16 mai 2006 qui l'envisageait également (confirmé en mai 2006).
Chypre et Malte ont rejoint l'euro groupe en 2008 et la Slovaquie en 2009.
Selon un article officiel de la Commission européenne paru le 12 mai 2010, l'Estonie était probablement le 17ème pays dans la zone euro en au 1er janvier 2011.

En outre, 3 « micro-États », de par les accords monétaires passés avec leurs voisins, sont de fait rattachés à la zone : Monaco avec la France et Saint-Marin et le Vatican avec l'Italie. Andorre, qui n'a pas de monnaie officielle, n'a pas encore formellement passé d'accord mais utilise l'euro comme monnaie de compte de facto. Andorre négocie avec la Commission Européenne pour établir un accord bilatéral et pourrait être autorisée à terme à frapper monnaie.

En 1998, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne ont fixé les conditions d'entrée dans la zone euro :

- stabilité de la monnaie,
- santé des finances publiques,
- modération des taux d'intérêt,
- limites à la hausse du coût de la vie.

A noter que parmi les États ayant rejoint l'Union avant 2004, 3 ne font pas partie de la zone euro : **le Danemark** (qui possède une dérogation permanente mais dont la monnaie est liée à l'euro par un mécanisme de change dit MCE II), **le Royaume-Uni** (qui possède une dérogation permanente) **et la Suède** (qui a reporté son adhésion en 2003, mais ne possède pas de dérogation permanente et doit chercher à atteindre l'objectif à court terme).

En bref…

Avec l'apparition de l'euro, les échanges sont dynamisés grâce à la disparition des commissions de change et des problèmes liés aux opérations de change.

Reproduction interdite

L'euro est, avec le dollar, l'une des deux principales monnaies internationales.
Par son statut de monnaie internationale, il facilite les échanges et les investissements dans les pays partageant l'euro.

La citoyenneté européenne

La citoyenneté européenne a été instaurée par le traité sur l'Union européenne, le traité de Maastricht en 1992. Cela signifie que tous les ressortissants des Etats membres sont égaux, ont les mêmes droits et les mêmes libertés. De là, découle le principe de non-discrimination entre les nationaux d'un Etat et les ressortissants des autres Etats membres.

La citoyenneté n'a pas une valeur de nationalité, elle ne la remplace pas mais la complète.
Elle donne aux citoyens européens des droits et des privilèges qui leur reviennent en tant que membres de la Communauté.

Quels sont les droits des citoyens européens ?

Tout d'abord, le droit de circuler, de travailler, de séjourner dans un autre Etat membre. Travailleurs, étudiants et retraités bénéficieront de la Sécurité Sociale et des autres aides données aux nationaux.
La citoyenneté européenne garantit également quatre droits spécifiques à tout ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne :

- la liberté de circuler et de séjourner sur le territoire des Etats membres ;
- le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales ainsi qu'aux élections au Parlement européen dans l'Etat membre de résidence ;
- le droit de bénéficier, sur le territoire d'un pays tiers, de la protection diplomatique et consulaire de n'importe quel Etat membre;
- le droit de pétition devant le Parlement européen et de recours au Médiateur européen.

Reproduction interdite

II. L’information au niveau européen

Reproduction interdite

Les institutions européennes

La Commission européenne 200, rue de la Loi B-1040 BRUXELLES	Tél : 0032 22.99.11.11 Site : http://ec.europa.eu/index_fr.htm
Représentation de la Commission Européenne 288, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS	Tél : 01.40.63.38.00 Fax : 01.40.63.38.46 Mail : comm-rep-par@ec.europa.eu Site : http://ec.europa.eu/france/index
Représentation de la Commission Européenne 2, rue Henri Barbusse 13241 MARSEILLE Cedex 01	Tél : 04.91.91.46.00 Fax : 04.91.90.98.07 Mail : comm-rep-mrs@ec.europa.eu Site : http://ec.europa.eu/france/marseille/

Composition : 28 membres sont nommés pour 5 ans, à savoir un par Etat membre.

Rôle :

- **Pouvoir d'initiative** : la plupart des actes législatifs du Conseil de l'Union exigent au préalable une proposition émanant de la Commission. Toute proposition de la Commission doit se justifier au regard du principe de subsidiarité. Concernant les second et troisième piliers, la Commission partage ce pouvoir d'initiative avec les États membres.

- **Gardienne des traités :** la Commission veille au respect et à l'application du droit primaire et du droit dérivé (règlements, directives, décisions). Elle s'informe, prévient et sanctionne les États membres en cas de non respect des traités communautaires. Elle peut saisir la Cour de justice de l'Union européenne si l'État ne suit pas l'avis qu'elle lui a préalablement envoyé.

- **Pouvoir d'exécution :** la Commission est, par délégation du Conseil de l'Union européenne, l'organe d'exécution des politiques et des actes adoptés par le Conseil
- Elle exécute le budget, gère les politiques communes et les Fonds européens.
- Le Conseil de l'UE contrôle son activité au moyen de différents comités, plus de 200 (procédure de comitologie).

Reproduction interdite

Le Parlement européen 1, avenue du Président Robert Schuman 67070 STRASBOURG	Tél : 03.88.17.40.01 Fax : 03.88.17.48.60 Site : http://www.europarl.europa.eu
60, rue Wiertz B-1047 BRUXELLES	Tél : +32(0)2 28 42111 Fax : +32(0)2 28 46974
Plateau du Kirchberg B.P. 1601 L-2929 Luxembourg	Tél : +32 (0)2 28 42111 Fax : +352 / 4300 24842
Bureau d'information pour la France 288, boulevard Saint-Germain 75341 PARIS Cedex 07 (pour le courrier) 75007 PARIS Cedex 07 (pour les visiteurs)	Tél : 01.40.63.40.00 Fax : 01.45.51.52.53 Mail : epparis@europarl.europa.eu http://www.europarl.europa.eu/paris/

Composition : il est composé 751 députés représentent les 500millions de citoyens des 28 Etats membres, élus au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans.

Rôle :

- Adopter des lois en collaboration avec le Conseil de l'Union européenne.
- Examiner et contrôler le pouvoir exécutif détenu par la Commission européenne et le Conseil de l'Union européenne.
- Adopter ou rejeter le projet de budget préparé par la Commission européenne et établi par le Conseil.

Le Parlement est le défenseur des Droits du citoyen :

- Tous les citoyens peuvent présenter une pétition devant le Parlement.
- Toute personne a le droit de demander réparation des dommages sur des sujets relevant des domaines d'activité de l'Union européenne.
- Les séances du Parlement européen ont lieu une fois par mois à Strasbourg et sont ouvertes au public.

Reproduction interdite

Le Conseil de l'Union européenne 175, rue de la Loi B-1048 BRUXELLES	Tél : 02.22.81.61.11 Fax : 02.22.81.69.34 Site : http://www.consilium.eu

Composition :

- le Conseil de l'Union européenne est composé de 28 ministres de chaque Etat membre qui ne sont pas les mêmes selon l'ordre du jour. Il est d'ailleurs officieusement nommé Conseil des ministres.

- Il est présidé par un Etat membre pour une durée de six mois. Mais sa politique doit être globalement la même durant trois présidences consécutives.

Rôle : Le Conseil représente les intérêts des Etats membres

- il a un pouvoir exécutif, législatif et budgétaire (les deux derniers étant exercés en commun avec le Parlement).

- les ministres y votent à l'unanimité, à la majorité simple ou à la majorité qualifiée selon l'importance de l'objet.

Le Conseil européen 175, rue de la Loi B-1048 BRUXELLES	Tél : 02.22.81.61.11 Fax : 02.22.81.69.34 Site : http://www.european-council.europa.eu/

- Le Conseil européen a une existence officielle depuis l'Acte unique européen de 1986

Composition : il est composé des chefs des 28 Etats membres, du Président de la Commission européenne et du Haut Représentant de l'Union pour la politique étrangère et la politique de sécurité. Le Président du Conseil européen est élu à la majorité qualifiée par les membres du même Conseil pour une durée de deux ans et demie, renouvelable une fois.

Rôle :

- il a une forte influence sur les autres institutions européennes.
- il oriente et impulse les grandes politiques de l'Union européenne, notamment en matière de relations extérieures.
- il désigne également le Président de la Commission européenne tous les cinq ans.

Reproduction interdite

Le Médiateur européen 1, avenue du Président Robert Schuman CS 30403 67001 STRASBOURG Cedex	Tél : 03.88.17.23.13 Fax : 03.88.17.90.62 Mail : euro-ombudsman@europarl.eu Site : http://www.ombudsman.europa.eu

Rôle : Nommé par le Parlement européen, il est chargé de traiter les plaintes des citoyens relatives au fonctionnement administratif de l'Union européenne.

Le Comité économique et social européen (CESE) 99, rue Belliard B-1040 BRUXELLES	Tél : 02.25.46.90.11 Fax : 02.25.13.48.93 Site : http://www.eesc.europa.eu/

Composition : Il est composé de 353 membres, ayant le titre de Conseillers, (représentants des différentes catégories de la vie économique et sociale de l'Union européenne). Ils sont nommés pour 5 ans par le Conseil des ministres.

Rôle :

- Représenter les groupes d'intérêt : employeurs, syndicats ouvriers, consommateurs…
- Emettre des avis sur les propositions de la Commission dans les domaines intéressant directement les conditions de vie des citoyens.
- Organiser des actions pour améliorer les rapports entre les citoyens et les institutions communautaires, observer et identifier les obstacles au fonctionnement du marché intérieur, proposer des solutions et servir de relais aux Comités économiques et sociaux des Etats, des régions et des pays tiers.

Le comité des régions de l'Union européenne Bâtiment Jacques Delors 99-101, rue Belliard B-1040 BRUXELLES	Tél : 02.22.82.22.11 Fax 02.28.22.32.5 Site : http://www.cor.europa.eu

Reproduction interdite

Composition : Il comprend 353 membres (représentants des collectivités locales, régionales et intermédiaires).

Rôle :

- Il doit être consulté dans plusieurs domaines qui touchent aux intérêts régionaux : éducation, jeunesse, culture, santé publique, transports, énergie, politique régionale.

- Ces domaines ont été élargis à partir de 1999 : environnement, emploi, formation professionnelle, Fonds social européen, coopération transfrontalière et transports.

- Il veille à l'application du principe de subsidiarité qui veut que les décisions soient prises par l'autorité publique la plus proche du citoyen.

La Cour des comptes européenne 12, rue Alcide De Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Tél : 05.24.39.81 Fax : 05.24.39.34.2 Mail : euraud@eca.europa.eu Site : http://www.eca.europa.eu

Composition : Elle est formée de 28 membres nommés pour 6 ans.

Rôle :

- Veiller à la bonne gestion financière de la Communauté.

- Contrôler la légalité et la régularité des recettes et dépenses de l'Union.

La Cour de justice de l'Union européenne Palais de la Cour de Justice Boulevard Konrad Adenauer Kirchberg L-2925 Luxembourg	Tél : 05.24.30.31 Fax : 05.24.30.32.60.0 Site : http://www.curia.europa.eu

Composition : 27 juges et 11 avocats généraux la composent.

Rôle :

- Assurer le respect et l'interprétation du droit communautaire.

Reproduction interdite

- Deux catégories d'affaires peuvent être portées devant la Cour de Justice :

  - Les recours directs présentés par la Commission, d'autres institutions communautaires ou les Etats membres.

  - Les renvois préjudiciels provenant des juridictions des Etats membres, qui ont besoin d'une décision sur une question de droit communautaire afin de rendre un jugement.

La Tribunal de Première Instance de l'Union européenne 45, Boulevard Konrad Adenauer L-2925 LUXEMBOURG	Tél : 05.24.30.31 Fax : 05.24.30.32.50 Site : http://curia.europa.eu

Créé en 1989 le Tribunal de Première Instance améliore la protection juridictionnelle des justiciables et permet à la Cour de Justice de concentrer son activité sur sa tâche essentielle qui est d'assurer une interprétation uniforme du droit communautaire.

Composition : Il est formé de 27 juges (un par Etats membres) nommés pour 6 ans.

Rôle :

- Les affaires introduites par des particuliers ou des entreprises mettant en cause la légalité d'un acte communautaire.

- Les litiges entre les institutions communautaires et leurs agents.

Banque centrale européenne (BCE) 29, rue Kaiser D-60311 FRANKFURT AM MAIN	Tél : +49.69.13.44.0 Fax : +49.69.13.44.60.00 Site : http:// www.ecb.int/

Elle a créée en 1998 et elle a une personnalité juridique depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009

Rôle :

- Dans le cadre de l'Euro système, elle émet la monnaie et décide de la politique monétaire à suivre pour préserver la stabilité des prix dans la zone euro. L'Euro système réunit la Banque Centrale Européenne et les banques

Reproduction interdite

centrales nationales des 17 Etats membres de l'Union européenne qui ont adopté l'euro.

- Elle ne décide néanmoins pas de la politique monétaire à suivre dans le cadre du Système européen de banques centrales qui regroupe quant à lui la Banque Centrale Européenne et les banques centrales nationales des 28 Etats membres de l'Union européenne.

Rôle : Elle accorde des prêts à long terme, pour financer des projets d'investissement contribuant au développement équilibré de l'Union européenne ainsi qu'à son intégration.

Les prêts de la Banque Européenne d'Investissement sont destinés à des projets poursuivant un ou plusieurs des objectifs suivants :

- Participer au développement économique des régions moins favorisées.
- Améliorer les réseaux transeuropéens dans les secteurs des transports, des télécommunications et de l'énergie.
- Renforcer la compétitivité internationale de l'industrie et son intégration à l'échelle européenne, ainsi que le soutien aux PME.
- Protéger l'environnement et le cadre de vie, par la promotion de l'aménagement urbain et la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Union européenne.
- Garantir un approvisionnement énergétique sûr.

Banque Européenne d'Investissement (BEI) 98-100, boulevard Konrad Adenauer L-2950 Luxembourg	Tél : 00.352.43.79.1 Fax : 00.352.43.77.04 Site : www.eib.eu
21, rue des Pyramides 75001 PARIS	Tél : 01.55.04.74.55 Fax : 01.42.61.63.02

Reproduction interdite

Les Organismes Européens

EUROSTAT - Office Statistique des Communautés Européennes Bâtiment Joseph Bech 5, rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg	Tél : +352 4301-1 Mail : eurostat-infodesk@cec.eu Site : http://epp.eurostat.ec.europa.eu

Mission :

- Fournir aux institutions européennes les informations statistiques nécessaires pour élaborer et évaluer les politiques communes.

- Mettre l'information à disposition du public.

Les principaux ouvrages :

- Portrait des régions.
- Statistiques de base.
- Portrait social de l'Europe.
- L'Europe en chiffre.
- Annuaire dont le but est de fournir aux citoyens des statistiques récentes sur différents thèmes : les hommes et les femmes, l'environnement, le revenu national et les dépenses, le commerce et l'industrie…

Commandes à adresser au Journal Officiel :

Maison de l'Europe Hôtel Saint-Jean 32, rue de la Dalbade 31300 TOULOUSE	Tél : 05.61.53.86.43 Fax : 05.61.53.94.86 Mail : contact@europe-toulouse.eu Site : http://www.europe-toulouse.eu
Service des Publications des Communautés Européennes 26, rue Desaix 75727 PARIS Cedex 15	Tél : 01.40.58.77.01.31 Fax : 01.40.58.77.00 Mail : info@publications.europa.eu

Reproduction interdite

Office des Publications Officielles des Communautés Européennes 2, rue Mercier L-2985 LUXEMBOURG	Tél : 00.352.29.29.1 Fax : 00.352.29.29.44.619 Mail : info@publications.europa.eu Site : http://publications.europa.eu/

L'Office des publications est la maison d'édition des institutions européennes.

Activités : Publications dans les 23 langues officielles de l'Union européenne :

- Journaux officiels des Communautés.
- Monographies.
- Périodiques.
- CD-Rom.

L'Office des publications propose plusieurs services en ligne qui permettent d'accéder gratuitement à des informations sur le droit communautaire (EUR-Lex), les publications de l'Union européenne (EU Bookshop), les marchés publics (TED) et les activités de recherche et développement (CORDIS).

Reproduction interdite

III. L’Information européenne au niveau national

Reproduction interdite

Centre d'Information sur l'Europe 288, boulevard Saint-Germain 75007 PARIS	Tél : 01.40.63.38.00 Fax : 01.40.63.38.46 Mail : webmestre@touteleurope.fr Site : http://www.touteleurope.fr

Ce centre d'information a été créé en 1992 par l'Etat français et la Commission européenne.

Rôle :

- diffuser l'information permettant de mieux comprendre l'Union européenne par le biais du site http://www.touteleurope.eu/

Activités :

- Faciliter l'accès des citoyens à l'information européenne et offrir des contenus pédagogiques et synthétiques.
- Suivre et analyser l'actualité européenne à travers les études d'opinion, le traitement médiatique, la veille sur internet, la vie intellectuelle, les travaux universitaires, etc.
- Initier et explorer de nouveaux dispositifs d'interactivité et de consultation pour mieux impliquer les citoyens français sur les grands enjeux de la construction européenne.

Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe 30, rue Alsace-Lorraine 45000 ORLEANS	Tél : 02.38.77.83.83 Fax : 02.38.77.21.03 Site : http://www.afccre.org/fr Mail : crrefrance@afccre.org

Rôle :

- Agir pour la réalisation de l'Europe du citoyen et pour une participation plus forte des collectivités territoriales françaises à la construction européenne.

Activités :

- Assurer un suivi permanent de l'actualité et éditer des brochures et des fiches techniques sur les programmes européens et les actions communautaires.

Reproduction interdite

- Former les élus et fonctionnaires territoriaux, mais aussi les responsables de programmes communautaires, les animateurs de jumelages et de relations européennes des villes, départements et régions.

- Sensibiliser les citoyens à l'Europe, notamment à travers la promotion des jumelages européens.

- Conseiller et assister les collectivités territoriales françaises et les institutions européennes.

- Favoriser le dialogue entre les collectivités territoriales françaises et les institutions européennes.

- Participer au dialogue mondial des collectivités territoriales.

Reproduction interdite

IV. L'information européenne au niveau régional

Reproduction interdite

Les réseaux et relais généraux d'Information

Depuis les années 50, le secteur associatif est très actif sur le terrain pour sensibiliser et former les citoyens à la construction européenne.

Au niveau national, l'information européenne est organisée depuis les années 90 de la façon suivante :

- Un site national pour l'information des citoyens: www.touteleurope.fr
- Des relais régionaux labellisés par la Commission européenne :

  - Centres d'Information Europe Direct
  - Centres de Documentation Européenne
  - Entreprise Europe Network

- GuidEurope : relais départementaux créés par l'Etat français

Les réseaux d'Information pour le grand public

Maison de L'Europe - **Centre d'Information Europe Direct** **de Toulouse Midi-Pyrénées** Hôtel Saint-Jean 32 rue de la Dalbade 31300 TOULOUSE	Tél : 05.61.53.94.86 Fax : 09.70.06.33.52 Mail : contact@europe-toulouse.eu europe.toulouse@orange.fr Site: http://www.europe-toulouse.eu/

Rôle :

- Informer et assurer le rôle de relais de proximité entre les institutions européennes et le citoyen.
- Europe Direct est un Centre d'Information de la Commission Européenne, dont l'objectif est de porter l'information communautaire auprès du grand public, afin d'associer d'avantage les citoyens à la construction européenne.
- Sa vocation est régionale. En 1995, la Maison de l'Europe de Toulouse a été la première à être labellisée comme relais officiel d'information de la Commission européenne en France.
- Former les citoyens
- Animer la région en organisant des manifestations européennes.

Reproduction interdite

Activités d'Information :

- Fournir des informations d'ordre général sur l'Union européenne et les politiques communautaires.
- Orienter les demandes spécialisées vers les sources appropriées.
- Diffuser des publications d'intérêt général.
- Gérer un centre de documentation connecté aux bases de données européennes.
- Fournir des expositions en prêt.

Activités de Formation :

- Formations européennes (montage de projet, jumelages…)
- Formations linguistiques : cours et stages de langues (anglais, espagnol, italien, français langue étrangère).

Autres Activités :

- Organisation de manifestations à caractère européen, comme par exemple la Journée de l'Europe le 9 mai de chaque année.
- Membre de la Fédération française des Maisons de l'Europe.

Bureaux joignables du lundi au vendredi, de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 (le vendredi, fermeture à 17h).
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. En dehors de ces horaires là, il est préférable de prendre rendez-vous.

Maison de L'Europe d'Agen et de Lot-et-Garonne 6, rue de Strasbourg 47000 AGEN	Tél : 05.53.66.47.59 Mail : contact@maisoneurope47.eu Site : http://www.maisoneurope47.eu/
Antenne de Villeneuve-sur-Lot Rue Elie Joffroy 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT	Tél : 05.53.36.81.96 Mail: agen.europe@wanadoo.fr Site: www.maisoneurope.eu

Rôle :

Reproduction interdite

- Un organisme de formation agréé qui propose des activités européennes et des cours de langues ;

- Le titulaire départemental du label "GUIDEurope" : relais du réseau national d'informations sur l'Europe ;

- Une association bénéficiant de l'agrément Jeunesse et Education Populaire délivré par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Missions :

- Promouvoir la connaissance de l'Union européenne, de ses institutions et de son développement en organisant toute manifestation propre à atteindre ses objectifs, en particulier dans le cadre des priorités définies par l'Union européenne

- Participer au développement d'un climat de paix et d'amitié entre les peuples d'Europe, en liaison avec les associations, les mouvements qui poursuivent des buts similaires, ainsi qu'avec les organismes publics, les États et les Institutions communautaires.

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermeture le vendredi à 17 h.

Centre d'Information Europe Direct Gers/Gascogne PLEÏADE 32 36, rue des Canaris 32000 AUCH	Téléphone : 05 62 07 95 04 Mail : europedirect@pleiade32.com

Missions :

- Accueil et information des jeunes dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Activités :

- Mise à disposition de documentation et de services sur les formations, l'emploi, le logement, les droits, les loisirs, l'Europe et l'international.

Reproduction interdite

GUIDEUROPE de l'Aveyron CDDP de l'Aveyron 12 bis, rue Sarrus 12000 RODEZ	Tél : 05.65.68.27.08 Fax : 05.65.68.85.34 Mail : cddp12@ac-toulouse.fr Site : http://www.cndp.fr/crdp-toulouse/spip.php?rubrique584

GUIDEUROPE du Gers 16 bis, rue Rouget de Lisle 32001 AUCH CEDEX	Tél : 05.62.60.21.21 Mail : contact@europe-gascogne.eu Sites : http://www.imaj32.fr/bij/

Missions : Informer tous les publics sur l'Europe.

Activités :

- Fonds documentaire sur chaque pays de l'UE, sur tous les thèmes et institutions.
- Lettre trimestrielle d'information sur l'Europe.
- Espace public numérique permettant des recherches par Internet.
- Mini Guide édité : L'Europe dans le Gers.
- Interventions auprès des établissements scolaires ou des organismes.

GUIDEUROPE des Hautes Pyrénées Bureau d'information jeunesse 22 avenue Joffre BP 108 6500 LOURDES	Tél : 05.62.94.94.00 Fax : 05.62.94.12.14 Mail : bij.lourdes@wanadoo.fr Site : www.cndp/crdp-toulouse/spip.php?page=cddp&univers=15

Mission : Information auprès des jeunes.

Activités :

- Organisation de la Journée de l'Europe
- Documentation sur l'Europe
- Service de questions / réponses
- Cyber Espace

Reproduction interdite

GUIDEUROPE du Lot Bureau d'information jeunesse 22 rue Frédéric Suisse 46000 CAHORS	Tél : 05.65.23.95.90 Fax : 05.65.22.60.66 Mail : bij46.cahors@crij.org Site : www.bij46.org

Mission : Mise à disposition du public des informations sur l'Europe.

Activités :

- Animations de l'Espace Europe
- Recherche et actualisation du fonds documentaire
- Mise en place d'expositions
- Publications

GUIDEUROPE du Tarn et Garonne Conseil Général Centre de documentation 10, boulevard Hubert Gouze BP 783 82013 MONTAUBAN	Tél : 05.63.91.82.50 Fax : 05.63.66.65.38 Mail : guide.europe@cg82.fr Site : www.conseilgeneral.fr

Associations fournissant des informations thématiques

Consommation

CTRC - Centre Technique Régional de la Consommation 1, avenue Maurice Hauriou Résidence Port Garaud 1 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.62.37.41 Fax : 05.61.99.25.57 Mail : contact@ctrc-mp.fr Site : www.ctrc-mp.fr

Missions :

- Outil technique au service des associations de consommateurs. Formation, conseil juridique, documentation, communication.

Reproduction interdite

- Relais du public vers les associations de consommateurs

Activités :

- Information et orientation pour les demandes transfrontalières
- Partenariats avec les associations de consommateurs d'Aragon (Espagne)

CEC - Centre Européen des Consommateurs 11, Rehfusplatz D-77694 KEHL	Tél : 0049.7851.991.480 Fax : 0049.7851.991.4811 Mail : info@euroinfo-kehl.eu Sites : http://www.cec-zev.eu http://www.europe-consammateurs.eu/

Correspondance

European Schoolnet 61, rue de Trèves B-1040 BRUXELLES	Tél : 00.32.2.790.75.75 Fax : 00.32.2.790.75.85 Mail : info@eun.org Site : http://www.eun.org/

Missions : European Schoolnet est un réseau international regroupant plus de vingt ministères de l'éducation européens. Il permet de trouver des partenaires pour échanger des mails ou monter un projet de correspondance annuel. Des outils en ligne sont mis à votre disposition pour vous aider à réussir votre projet.

Environnement

ARPE - Agence Régionale pour l'Environnement Maison de l'Environnement Midi-Pyrénées 14, rue de Tivoli 31000 TOULOUSE	Tél : 05.34.31.97.00 Fax : 05.34.31.18.42 Mail : arpe@arpe-mip.com Site : http://arpe-mip.com

Reproduction interdite

Missions : L'ARPE Midi-Pyrénées agit pour préserver la qualité de l'environnement en Midi-Pyrénées et pour promouvoir un mode de développement durable, à travers quatre priorités : l'utilisation rationnelle des ressources, l'écocitoyenneté, le développement et l'environnement, et la solidarité.

Activités : Association loi 1901, soutenue par le Conseil Régional Midi-Pyrénées, l'ARPE intervient sur le terrain pour le compte de tous les acteurs de la région en proposant des actions de sensibilisation, en aidant au montage des projets (ingénierie technique et financière notamment pour les dossiers européens), en animant des réseaux de compétences…

Elle traite de sujets particulièrement variés comme la prévention et gestion des déchets ménagers et industriels, la promotion du management environnemental, l'application territoriale du développement durable, la maîtrise des énergies renouvelables, la protection et la gestion des espaces naturels…

Institut Environnement du Tarn CPIE des Pays Tarnais 76, avenue de Sidobre 81100 CASTRES	Tél : 05.63.59.44.33 Fax : 05.63.59.01.41 Mail : contact@cpie81.fr Site : http://www.cpie81.asso.fr
11, rue Fonvielle 81000 ALBI	Tél : 05.63.47.72.90 Mail : contact@cpie81.fr Site : http://www.cpie81.asso.fr

Missions :

- Actions de sensibilisation, d'éducation et de formation.
- Participation à la gestion de l'espace et à la valorisation des patrimoines.
- Promotion du développement durable des territoires et des organisations.

Activités :

- Formation continue des enseignants et des personnels des collectivités locales, des socioprofessionnels.
- Atelier d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Reproduction interdite

- Chantier d'insertion « Environnement et Patrimoine ».
- Conseils et animation de procédures territoriales.
- Création d'outils pédagogiques.

Expatriation

OFII – Office Français de l'Immigration et de l'Intégration 7, rue Arthur Rimbaud 31200 TOULOUSE	Tél : 05.34.41.72.20 Fax: 05.34.41.72.30 Mail: toulouse@ofii.fr Site: www.anaem.social.fr www.ofii.fr

Mission : Permettre une meilleure intégration des migrants en situation régulière, réalisation d'actions administratives, sanitaires et sociales relatives au mouvement des populations étrangères et de l'emploi des Français à l'international.

UFE - Union des Français à l'étranger 25, rue de Ponthieu 75008 PARIS	Tél : 01.53.25.15.50 Fax : 01.53.25.10.14 Site : http://www.ufe.org

Missions :

- Informer les français expatriés sur les conditions d'enseignement, de protection sociale, de fiscalité, de service national.
- Défendre leurs intérêts auprès des autorités locales et services français.

Les Femmes

FFPE - Fédération des Femmes pour l'Europe 15, rue du 10 avril 31500 TOULOUSE	Tél : 05.34.30.99.92 Fax : 05.34.30.99.92 Mail : ffpe@wanadoo.fr Site : www.ffpe-toulouse.org

Reproduction interdite

Mission : Favoriser l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.

Activités :

- Organiser des colloques.
- Sensibiliser les politiques des institutions aux problèmes de l'égalité des chances.
- Revues, périodiques et ouvrages concernant l'Europe et les femmes.

La Recherche

Agence Régionale de l'Innovation – Midi-Pyrénées Innovation 11, boulevard des Récollets 31078 TOULOUSE cedex 4	Tél : 05.34.40.41.00 Fax : 05.34.40.41.19 Mail : contact@mp-i.fr Site : http://www.mp-i.fr

Missions :

- Animation et information du domaine de la recherche en Midi-Pyrénées
- Promouvoir les échanges et transferts entre les centres de recherche, les établissements d'enseignement et les entreprises

Activités :

- Organisation du Concours Régional de l'Innovation
- Visites d'entreprises et d'établissements d'enseignement et de recherche
- Organisation de conférences, séminaires et colloques
- Organisation technique de colloques scientifiques nationaux et internationaux
- Gestion et promotion des cinq Réseaux Régionaux de Recherche Technologique de Midi-Pyrénées : Espace et Applications – Eau et Environnement – Matériaux et Procédés –Agroressources et Biotechnologies – Technologies de L'Information et de la Communication.

Bpi France Direction régionale 24, avenue Georges Pompidou BP 63379 31133 BALMA Cedex	Tél : 05.61.11.52.00 Fax : 01.41.79.92.05 Site: www.bpifrance.fr

Reproduction interdite

Mission : Aider à l'innovation des PME et leur faciliter l'accès aux partenariats technologiques, financiers et commerciaux, nationaux et internationaux.

Activités :

- Financer pour partie, le recours à des cabinets-conseils spécialistes de l'international chargés d'étudier la faisabilité stratégique du projet, et de rechercher en Europe des partenaires potentiels, entreprises ou instituts de recherche.
- Services à l'intention des PME innovantes.

Reproduction interdite

V. Les services administratifs

Reproduction interdite

Les services de l'Etat

Ces services de l'Etat possèdent une Cellule Europe. Ils peuvent exercer une mission d'aide et de conseil auprès des acteurs locaux. Ils peuvent répondre à vos questions et contribuer à enrichir votre projet.

DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelle 32, rue de la Dalbade BP 811 31080 TOULOUSE Cedex 6	Tél : 05.67.73.20.20 Fax : 05.61.23.12.71 Site : http://www.culture.gouv.fr

MISSION :

- informer sur les actions et programmes européens dans le domaine de la culture.

DRAAF - Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Cité administrative Bâtiment E Boulevard Armand Duportal 31074 TOULOUSE Cedex 9	Tél : 05.61.10.61.10 Fax: 05.61.10.61.00 Mail: draafmidipyrenees@agriculture.gouv.fr Site : www.agriculture.gouv.fr

Mission : Participer à la gestion des programmes européens : INTERREG et LEADER.

DRASS - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales 10, chemin du Raisin 31050 TOULOUSE Cedex 9	Tél : 05.34.30.24.00 Fax : 05.34.30.25.30 Mail: dr31-secr-direction@sante.gouv.fr

MISSION : Informer sur les actions et programmes européens dans le domaine sanitaire et social.

Reproduction interdite

DGCCRF - Direction Régionale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes Cité administrative Bâtiment C Boulevard Armand Duportal 31074 TOULOUSE Cedex 4	Tél : 05.67.77.74.74 Fax : 05.67.77.21.74 Site : http://www.economie.gouv.fr/dgccrf
Cité administrative 44, bd Maréchal Lannes BP Cantepau 81027 ALBI	Tél : 05.63.78.32.00 Fax : 05.63.78.32.01
304, rue Victor Hugo 46009 CAHORS Cedex	Tél : 05.65.20.31.15 Fax : 05.65.20.31.16
Résidence Marcel Pagnol 16, rue Louis Jouvet 82009 MONTAUBAN Cedex	Tél : 05.63.91.87.00 Fax : 05.63.91.87.39
2, place Denfert-Rochereau BP 20341 32007 AUCH Cedex	Tél : 05.62.58.38.90 Fax : 05.62.58.38.91
4, rue Sarrus BP 3110 12031 RODEZ Cedex 9	Tél : 05.65.67.79.00 Fax : 05.65.67.79.24
30, avenue du Gal de Gaulle BP 10093 09007 FOIX Cedex	Tél : 05.61.02.46.40 Fax : 05.61.02.46.41
Cité Administrative Reffye BP 21720 65017 TARBES Cedex 9	Tél : 05.62.33.18.20 Fax : 05.62.33.18.30

Mission : Contrôler le respect des normes européennes et nationales (normes de qualité, de sécurité, de concurrence...) et informer les entreprises et les consommateurs sur les réglementations concernant les produits.

Reproduction interdite

Direction Régionale des Douanes 7, place Alfonse Jourdain BP 825 31080 TOULOUSE Cedex 6	Tél : 05.62.15.12.50 Fax : 05.61.21.81.65 Mail :dr-midi-Pyrenees@douanes.finances.gouv.fr

Mission : Contrôler les déclarations d'échanges de biens et lutter contre la fraude et tous les types de trafics.

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) 5 Esplanade Compans Caffarelli BP 98016 31080 Toulouse Cedex 6	Tél : 05.62.89.81.00 Fax : 05.62.14.90.01 Mail : claude.canac@industrie.gouv.fr Site :http://ww.midi-pyrénées.direccte.gouv.fr/accueil-16

Mission : accompagner les projets de développement des entreprises industrielles.

INSEE - Institut National de la Statistique & des Études Économiques 36 rue des 36 Ponts BP 94 217 31054 TOULOUSE Cedex 04	Tél : 05.61.36.61.36 Fax : 05.61.36.62.00 Mail : dr31-dir@insee.fr Site : www.insee.fr

Mission : Collecter, produire, analyser, diffuser l'information économique et sociale au niveau français et européen. Des documents EUROSTAT sont disponibles à l'INSEE.

SGAR - Secrétariat Général aux Affaires Régionales 1, place Saint-Etienne 31038 TOULOUSE Cedex 9	Tél. : 05.34.45.34.45 Fax : 05.34.45.33.05 Mail : sgar@midi-pyrenees.pres.gouv.fr Site : www.haute-garonne.gouv.fr

Reproduction interdite

Mission : Mettre en œuvre la politique régionale communautaire.

Activités :

- Mettre en œuvre des crédits communautaires
- Instruire des dossiers
- Réaliser les évaluations et les contrôles

La Sécurité sociale

CRAM - Caisse Régionale d'Assurance Maladie 2, rue Georges Vivent 31065 TOULOUSE Cedex 9	Tél : 05 62 14 28 07 Mail : communication@cram-mp.fr Site: www.carsat-mp.fr

Missions :

- Calculer et payer les retraites des salariés du régime général.
- Assurer la liaison avec les organismes de sécurité sociale européens.
- Informer sur les droits des Français qui ont exercé une activité professionnelle dans un autre pays européen.
- Informer sur les droits des étrangers qui ont exercé une activité professionnelle en France et qui reviennent dans leur pays d'origine.
- Délivrer des formulaires E-121 pour les titulaires de pensions et les membres de leur famille qui vivent avec eux dans le même pays.

Reproduction interdite

CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie 3, boulevard Léopold Escande 31093 Toulouse cedex 9	Tél : 3646 Mail : contact@cpam-toulouse.cnamts.fr Sites : www.ameli.fr

Mission du service d'accueil :

- Délivrer des formulaires de droit pour les assurés du régime français qui partent à l'étranger.
- Mettre à la disposition du public des dépliants d'informations pratiques pour les personnes qui partent à l'étranger.

Mission de la plate-forme de service : Commander les Cartes Européennes d'Assurance Maladie ou des certificats provisoires de remplacement si le départ est programmé dans les 15 jours.

CLEISS - Centre de Liaisons Européennes Internationales de Sécurité Sociale 11, rue de la Tour des Dames 75009 PARIS	Tél : 01.45.26.33.41 Fax : 01.49.95.06.50 Site : www.cleiss.fr

Rôle :

- Assurer le rôle d'organisme de liaison, entre les organismes de sécurité sociale français et les institutions compétentes de sécurité sociale étrangère, pour l'application des règlements communautaires de sécurité sociale…
- Procéder, pour l'ensemble des institutions françaises de sécurité sociale intéressées avec les institutions étrangères, au règlement des créances et des dettes, (à l'exception de celles relatives aux prestations de chômage, découlant de l'application des règlements communautaires et des accords de sécurité sociale).

Mission du service juridique :

- Informer sur les questions relatives à l'application des conventions.
- Traiter des cas d'exemption du régime français ou de maintien à ce régime.
- Donner des informations concernant la réglementation communautaire.

Reproduction interdite

Service de documentation :

- Mettre à la disposition du public des documents concernant la législation sociale des pays étrangers et des conventions de sécurité sociale consolidées.

LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Conseil Régional Midi-Pyrénées Hôtel de Région 22, boulevard du Maréchal Juin 31400 TOULOUSE	Tél : 05.61.33.50.50 Fax : 05.61.33.52.66 Mail : joelle.cecchini@cr-mip.fr Site : www.cr-mip.fr

Les dossiers européens sont gérés par la Direction des Affaires Européennes et de la Coopération Décentralisée (DAEC). Ce service n'est pas ouvert au grand public.

Les Conseils généraux

Dans chaque département, les Conseils généraux ont une mission qui découle des lois de décentralisation. Ils interviennent dans les domaines de la santé, de la politique sociale, de l'éducation, des transports, de l'agriculture et l'aménagement du territoire, l'environnement, le tourisme, la culture,…

Conseil Général de l'Ariège Hôtel du département 5, rue du Cap de la Ville BP 60023 09001 FOIX Cedex	Tél : 05.61.02.09.09 Fax : 05.61.02.78.41 Mail : webmaster@cg09.fr Site : www.cg09.fr

Conseil Général de l'Aveyron Hôtel du département Place Charles- de- Gaulle BP 724 12007 RODEZ Cedex	Tél : 05.65.75.80.00 Fax : 05 65 75 80 19 Mail : webmaster@cg12.fr Site : www.cg12.fr

Reproduction interdite

Conseil Général du Gers Hôtel du Département 81, route de Pessan BP 569 32022 AUCH Cedex 9	Tél : 05.62.67.40.40 Fax : 05.62.63.58.06 Mail : cg32@cg32.fr Site : http://www.cg32.fr/

Conseil Général de Haute-Garonne Hôtel du département 1, boulevard de la Marquette 31090 TOULOUSE	Tél : 05.34.33.32.31 Fax : 05 34 33 30 12 Mail : contact@cg31.fr Site : http://www.haute-garonne.fr

Conseil Général des Hautes-Pyrénées Hôtel du Département 6, rue Gaston Manent CS 300002 65013 TARBES Cedex 9	Tél : 05 62 56 78 65 Fax : 05.62.56.78.66 Site : http://www.cg65.fr Mail : webmestre@cg65.fr

Conseil Général du Lot avenue de l'Europe 46005 CAHORS	Tél : 05.65.53.40.00 Fax : 05.65.53.41.09 Mail : communication@cg46.fr Site : www.lot.fr

Conseil Général du Tarn Direction de la Solidarité Hôtel du Département Lices Georges Pompidou 81013 ALBI Cedex 09	Tél : 05.63.45.64.64 Fax : 05.63.45.65.12 Mail : contact@tarn.fr Site : http://www.tarn.fr

Conseil Général du Tarn et Garonne 100, boulevard Hubert Gouze BP 783 82013 MONTAUBAN Cedex	Tél : 05.63.91.82.00 Fax : 05.63.03.28.52 Mail : courrier@cg82.fr Site : http://www.cg82.fr

Reproduction interdite

Mairie de Toulouse 1, Place du Capitole BP 999 31040 TOULOUSE Cedex 6	Tél : 05.61.22.29.22 Site: http://www.toulouse.fr

Toulouse Métropole 6 rue René Leduc BP 35821 31505 Toulouse Cedex 5	Tél : 05 81 91 72 00 Mail : accueil@toulouse-metropole.fr Site: http://www.toulouse-metropole.fr/contacts

LES CONSULATS ET AMBASSADES

A TOULOUSE

Consulat Honoraire d'Allemagne 24, rue de Metz 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.52.35.56 Site : www.amb-allemagne.fr Mail : toulouse@hk-diplo.de

Consulat Honoraire d'Autriche 13, rue André Villet - Périsud 2 BP 34171 31400 TOULOUSE	Tél : 05.61.20.82.50 Fax: 05.62.16.13.62 Mail : toulouse-hk@wanadoo.fr

Consulat de Belgique 3, rue Mage 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.52.67.93 Fax 05.62.26.74.82 Mail : consulbel@courtois.fr

Consulat honoraire de Croatie 4, rue Injalbert 31500 TOULOUSE	Tél : 09.77.04.67.64 Fax : 01.53.70.85.80 Mail : farrefr@gmail.com

Reproduction interdite

Consulat Royal du Danemark 41, rue Alsace Lorraine 31000 TOULOUSE	Tél : 05.34.44.98.37 Fax : 05.61.22.43.51 Mail : jeromedebardies@wanadoo.fr

Consulat d'Espagne 16, rue Sainte-Anne 31000 TOULOUSE	Tél : 05.34.31.96.60 Fax: 05.61.25.42.52 Mail: ceg.toulouse@maec.es Site: www.exteriores.gob.es

Consulat Honoraire d'Estonie 121, boulevard Deltour 31500 TOULOUSE	Tél : 05.61.70.08.45 / 05.61.20.94.83 Fax: 05.61.70.84.23 Mai : hberdoy@wanadoo.fr

Consulat Honoraire de Finlande 32, chemin Salinié 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.49.75.02 Fax : 05.61.49.75.02 Mail : antoine.degaulejac@gmail.com

Consulat de Lettonie Bat. A, Apt. 601 7, allée Charles Malpel 31300 TOULOUSE	Tél : 05.62.68.92.92 Mail : chateauvacquie@noos.fr

Consulat Honoraire de Malte 32, rue d'Ivry 31500 TOULOUSE	Tél : 05.63.02.55.05 Fax : 05.63.02.55.05 Mail : maltaconsul.toulouse@gov.mt

Reproduction interdite

Consulat du Portugal 33, avenue Camille Pujol 31500 TOULOUSE	Tél : 05.61.80.43.45 Fax : 05.62.16.24.19 Mail : mail@cgtls.dgaccp.pt

AILLEURS

Ambassade de Bulgarie 1, avenue Rapp 75007 PARIS	Tél : 01.45.51.85.90 Fax : 01.45.51.18.68 Mail : bulgamb@wanadoo.fr Site : www.amb-bulgarie.fr

Ambassade de Chypre (fonctions consulaires assurées) 23, rue Galilée 75116 PARIS	Tél : 01.47.20.86.28 Fax 01.40.70.13.44 Mail : ambrechypre@wanadoo.fr

Ambassade de Croatie 7, square Thiers 75016 PARIS	Tél : 01.53.70.02.80 Fax : 01.53.70.02.90 Mail : vrh.pariz@mvpei.hr Site : www.amb-croatie.fr
Section consulaire	Tél : 01.53.70.02.91 Fax : 01.53.70.85.80 Mail : cons.paris@mvp.hr

Consulat de Grande-Bretagne 353, boulevard Président Wilson 33073 BORDEAUX Cedex	Tél : 05.57.22.21.10 Fax : 05.56.08.33.12 Mail : postmaster.bordeaux@fco.gov.uk

Ambassade de Grèce 17, rue Auguste Vacquerie 75116 PARIS	Tél : 01.47.23.72.28 Fax : 01.47.23.73.85 Mail : mfapar@wanadoo.fr Site : www.amb-grece.fr

Reproduction interdite

Ambassade de Hongrie 5 bis, square de l'avenue Foch 75116 PARIS	Tél : 01.45.00.94.97 Fax : 01.56.36.02.68 Mail par.missions@mfa.gov.hu Site : www.mfa.gov.hu

Ambassade d'Irlande (fonctions consulaires assurées) 4, rue Rude 75116 PARIS	Tél : 01.44.17.67.00 Fax : 01.44.17.67.60 Mail : paris@dfa.ie Site: www.ambassade-irlande.fr

Ambassade de Lituanie (fonctions consulaires assurées) 22, boulevard de Courcelles 75017 PARIS	Tél : 01.40.54.50.50 Fax : 01.40.54.50.75 Mail : chancellerie@amb-lituanie.fr Site : http://fr.mfa.lt

Ambassade du Luxembourg (fonctions consulaires assurées) 33, avenue Rapp 75007 PARIS	Tél : 01.45.55.13.37 Fax : 01.45.51.72.29 Mail : paris.amb@mae.etat.lu Site : www.ambassade-luxembourg.fr

Consulat de Pologne 79, rue Crillon 69458 LYON Cedex 06	Tél : 04.78.93.14.85 Fax : 04.37.51.12.36 Mail: lyon@consulat.pologne.net Site : http://lyon.msz.gov.pl/fr/

Ambassade de République Tchèque (fonctions consulaires assurées) 15, avenue Charles Floquet 75007 PARIS	Tél : 01.40.65.13.00 Fax : 01.40.65.13.13 Mail : paris@embassy.mzv.cz Site : http://www.mzv.cz/paris

Reproduction interdite

Section consulaire 18, rue Bonaparte 75006 PARIS	Tél : 01.44.32.02.00 Fax : 01.44.32.02.12 Mail : consulate.paris@embassy.mzv.cz

Ambassade de Roumanie (fonctions consulaires assurées) 5, rue de l'Exposition 75007 PARIS	Tél : 01.47.05.10.46 / 18.70 Fax : 01.45.56.97.47 Site : http://paris.mae.ro Mail : secretariat@amb-roumanie.fr
Section consulaire 3, rue de l'exposition 75343 PARIS Cedex 07	Tél : 01.47.05.27.55 Fax : 01.44.18.90.17 Mail : sconsulara@amb-roumanie.fr

Consulat Honoraire de Slovaquie The Embassy of the Slovak Republic in Paris 125, rue du Ranelagh 75016 PARIS	Tél. : 01.71.93.73.33 Fax : 01.42.88.76.53 Site : http://www.mzv.sk/paris Mail : emb.paris@mzv.sk

Ambassade de Slovénie (fonctions consulaires assurées) 28, rue Bois Le Vent 75016 PARIS	Tél : 01.44.96.50.71 Fax 01.45.24.67.05 Mail : vpa@gov.si http://pariz.veleposlanistvo.si/index.php?L=3&id=39

Consulat honoraire de Suède 298, Allée du Parc Green Park III 31670 LABÈGE	Tél : 05.62.73.44.00 Fax : 05.62.73.44.11 Mail : consulats@mazars.fr

Reproduction interdite

VI. Les services économiques

Reproduction interdite

Les services aux entreprises

Europe Entreprise Network 5, rue Dieudonné Costes BP 80032 31701 BLAGNAC Cedex	Tél : 05.62.74.20.38 Mail : p.nom@midi-pyrenees.cci.fr Site : www.midi-pyrenees.cci.fr
11, boulevard des Récollets 31078 TOULOUSE Cedex 4	Tél : 05.34.40.41.00 Mail : christine.guidic@mp-i.fr Site: www.entreprise-europe-sud-ouest.fr

Les Europe Entreprise Network sont les interlocuteurs privilégiés des entreprises, notamment des PME. Ils sont compétents pour les rubriques suivantes de ce guide « Création d'entreprise », « Aide à la recherche de partenariats », « Les aides aux PME ».

L'EEN n'est pas ouvert au grand public !

Missions :

- Informer les entreprises et particulièrement les PME sur les actions communautaires : législation européenne, politiques, programmes, marchés publics...
- Accompagner les entreprises dans leur volonté de positionner leurs projets de développement au plan européen, en partenariat avec les acteurs locaux spécialisés.
- Contribuer à améliorer la mise en place du marché intérieur européen en signalant à la Commission les difficultés et retours d'expériences liés à la mise en œuvre de la législation, des programmes et financements européens.
- Proposer un service de veille, gratuit, sur l'actualité communautaire (appels d'offres, réglementation adoptée ou en préparation,…)
- Développer des projets européens en participant à des programmes communautaires.
- Organiser des évènements pour sensibiliser les entreprises régionales aux nouveaux programmes, réglementation et initiatives conçus pour elles par l'Union Européenne.

Reproduction interdite

La Création d'Entreprise

Le marché unique

Le Marché unique sans frontière intérieure garantit la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux.
Pour les entreprises, il représente un marché de 457 millions de consommateurs potentiels.
L'élimination des contrôles douaniers aux frontières intérieures réduit les coûts de transport ainsi que les délais.
De plus, le paiement de la TVA en cas d'achat transfrontalier est simplifié.

Créer une entreprise en Europe

Un créateur d'entreprise venant d'un autre pays de l'Union Européenne est dispensé d'autorisations préalables et de formalités imposées aux investisseurs tiers.
Il n'existe pas encore, à proprement parler, d'entreprise de droit européen. La législation reste donc nationale, et l'entreprise doit se conformer aux dispositions en vigueur où elle est implantée.
Plusieurs structures dont les Euro Info Centres fournissent conseils et assistance aux entreprises en s'appuyant sur leur réseau de correspondants établis dans les différents pays de l'Union Européenne.

APCE - Agence Nationale pour la Création d'Entreprises 14, rue Delambre 75682 PARIS Cedex 14	Tél : 01.42.18.58.58 Fax : 01.42.18.58.00 Mail : info@apce.com Site : http://www.apce.com

Les normes et certifications européennes

L'Union Européenne a choisi le principe de reconnaissance mutuelle des normes et certifications nationales.

Elle ne crée une norme commune que pour protéger la sécurité des travailleurs et consommateurs, la santé et l'environnement.

Pour les autres produits, elle se contente d'édicter les « exigences essentielles » auxquelles doivent répondre les normes et procédures de certification nationale.

Les organismes nationaux (dont l'AFNOR) regroupés au niveau européen (CEN-Comité Européen de Normalisation) sont chargés de l'harmonisation.

Reproduction interdite

AFNOR – Association Française de Normalisation Immeuble Diapason Bâtiment A 109, Rue Jean Bart 31670 LABEGE	Tél : 05.61.39.76.76 Fax: 05.61.39.56.36 Site : www.afnor.org Mail : delegation.toulouse@aznor.org

AFAQ - A fusionné en 2004 avec AFNOR !

COFRAC - Comité Français Pour l'Accréditation 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS	Tél : 01.44.68.82.20 Fax : 01.44.68.82.21 Site : www.cofrac.fr

Direction générale de l'Industrie, des technologies de l'information et des postes
Sous Direction de la Qualité pour l'Industrie et de la Normalisation

SQUALPI - Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi 139, rue de Bercy 75572 PARIS Cedex 12	Tél : 01.53.44.98.20 Fax : 01.53.44.98.88 Site : http://www.minefe.gouv.fr

Les Aides aux PME

Les aides vont prioritairement aux PME indépendantes, de moins de 250 salariés, ayant un chiffre d'affaire inférieur à 250 millions de francs.

APRODI - Observatoire Européen des PME 17, rue Hamelin BP 15116 75764 PARIS Cedex 16	Tél : 01.47.27.51.49 Fax : 01.47.27.51.50 Mail : devpmi@aprodi.com Site : http://admi.net/industrie/aprodi/

Reproduction interdite

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie

Les Europe Entreprise Network, réseau européen d'information aux PME, sont souvent situés dans les locaux des chambres régionales de commerce. *Voir plus haut p43*

Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Chambre Régionale des Métiers 59 ter, chemin Verdale 31240 SAINT JEAN	Tél : 05.62.22.94.22 Fax : 05.62.22.94.30 Mail : metiersdart@crm-midi-pyrenees.fr Site : www.creamip.com

Le Service des Relations Internationales propose le programme INTERPRISE qui aide à l'organisation de rencontres entre entreprises.

L'Aide à la Recherche de Partenariat

BRE - Bureau de Rapprochement des Entreprises 80, rue d'Arlon Bureau 6/70 B-1049 BRUXELLES	Tél : 00.32.2.295.91.17 Fax : 00.32.2.296.42.71

Le BRE est un réseau créé pour aider les entreprises dans leurs recherches de partenariat. Il fonctionne de façon non confidentielle.

Les Services européens des Chambres consulaires

Les chambres d'agriculture disposent d'un service ou d'une personne chargés d'informer sur les politiques communautaires et les aides structurelles et de conseiller les organismes agricoles.

Les Chambres d'Agriculture

Chambre Régionale d'Agriculture 24, Chemin de Borde Rouge BP 22107 31321 Castanet-Tolosan	Tél : 05 61 75 26 00 Fax : 05.61.73.16.66 Mail : accueil@mp.chambagri.fr Site : www.mp.chambagri.fr

Reproduction interdite

Chambre d'Agriculture de l'Ariège 32, avenue du Général de Gaulle 09000 FOIX	Tél : 05.61.02.14.00 Fax : 05.61.02.89.60 Mail : accueil@ariege.chambagri.fr Site : www.ariege.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture de l'Aveyron 5c, boulevard du 122ème R.I. Carrefour de l'Agriculture 12026 RODEZ Cedex 09	Tel: 05.65.73.79.00 Fax: 05.65.73.78.00 Mail : accueil@aveyron.chambagri.fr Site : www.aveyron.chambagri.fr

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Cité administrative bâtiment E Boulevard Armand Duportal 31074 TOULOUSE CEDEX	Tél : 05.61.10.61.10 Fax: 05.61.22.51.84 Mail : draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr Site : http://www.agriculture31.com

Chambre d'Agriculture du Gers Maison de l'Agriculture Route de Mirande BP 70161 32000 AUCH	Tél 05.62.61.77.77 Fax : 05.62.61.77.07 Mail : ca32@gers.chambagri.fr Site: http://www.gers-chambagri.com/

Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées 20, place du Foirail 65917 TARBES Cedex 9	Tél : 05.62.34.66.74 Fax : 05.62.93.59.95 Mail : accueil@hautes-pyrenees.chambagri.fr Site : www.hautes-pyrenees.chambagri.

Chambre d'Agriculture du Lot 430, avenue Jean Jaurès BP 199	Tél : 05.65.23.22.13 Fax : 05.65.23.22.19 Mail : accueil@lot.chambagri.fr

Reproduction interdite

46004 CAHORS Cedex 9	Site : www.lot.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Tarn Maison des Agriculteurs - La Milliasolle 96, rue des agriculteurs BP 89 81003 ALBI Cedex	Tél : 05.63.48.83.83 Fax : 05.63.48.83.09 Mail : accueil@tarn.chambagri.fr Site : www.tarn.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne 130, avenue Marcel Unal 82017 MONTAUBAN Cedex	Tél : 05.63.63.30.25 Fax 05.63.66.14.07 Mail : emmanuell.salito@agri82.fr Site : http://www.agri82.fr

Les Chambres de Commerce et d'Industrie

CCI - Chambre Régionale de Commerce & d'Industrie 5, rue Dieudonné Costes BP 80032 31701 BLAGNAC Cedex	Tél : 05.62.74.20.00 Fax : 05.62.74.20.20 Mail : accueil@midi-pyrenees.cci.fr Site : www.midi-pyrenees.cci.fr

Europe Entreprise Network

Créé par la Commission Européenne, l'Europe Entreprise Network appartient au réseau des 250 Euro-Info-Centres répartis dans 30 pays.

Mission : L'Euro Info Centre aide les entreprises à définir et à satisfaire leurs besoins d'information pour accéder au Marché Européen.

Reproduction interdite

Activités :

- Diffusion d'offres de coopération et d'opportunité d'affaires.
- Assistance technique aux appels d'offres.
- Veille et recherche sur les avis de marchés publics.
- Montage et portage de dossiers auprès de la Commission Européenne.

L'EEN n'est pas ouvert au grand public !

ARIST

Mission :

- Faciliter aux entreprises régionales l'acquisition ou la concession de nouvelles technologies, savoir-faire, produits et procédés.
- Disposer d'un accès privilégié aux technologies et à l'innovation européenne.

Activités :

- Examiner les besoins spécifiques de l'entreprise en termes d'acquisition ou de cession de technologies.
- Informer sur les nouvelles technologies.
- Aider à la recherche de partenaires.

L'ARIST n'est pas ouvert au grand public !

Service Emploi-Formation

Mission :

- Contribuer au développement de la politique régionale de formation.
- Proposer et gérer des programmes régionaux et spécifiques de formation.

Activités :

- Information sur la réglementation et les programmes européens.
- Orientation vers les banques de données et centres d'informations régionaux, nationaux et européens.
- Réalisations d'études sur les besoins des entreprises en matière d'emploi et sur l'offre de formation existante.
- Conception de nouvelles méthodes de formation et d'outils pédagogiques.

Les CCI départementales ont des correspondants qui peuvent également vous renseigner sur ces sujets.

Le service Emploi-Formation n'est pas ouvert au grand public

Reproduction interdite

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Albi-Carmaux-Gaillac 1, avenue Général Hoche BP 116 81012 ALBI Cedex 9	Tél : 05.67.46.60.00 Fax : 05.67.46.60.01 Mail : cci@tarn.cci.fr Site : www.albi.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ariège 21, cours Gabriel Fauré BP11 09000 FOIX Cedex	Tél : 05.61.02.03.04 Fax : 05.63.51.46.99 Mail : cci09@ariege.cci.fr Site : www.ariege.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Auch et du Gers en Gascogne Place Jean David BP 10181 32004 AUCH Cedex	Tél : 05.62.61.62.61 Fax : 05.62.61.62.63 Mail : ccigers@gers.cci.fr Site: www.gers.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Castres 40, allées Alphonse Juin BP 30217 81101 CASTRES Cedex	Tél : 05.67.46.60.00 Mail : tarn.cci.fr Site : www.tarn.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie du Lot 94, rue hautes serre 46002 CAHORS Cedex 9	Tél : 05.65.20.48.70 Fax : 05.65.20.48.71 Mail : ccf@lot.cci.fr Site : http://www.lot.cci.fr

Reproduction interdite

Chambre de Commerce et d'Industrie de Mazamet-Aussillon-Vallée du Thore 3, cours René Reille BP 518 81204 MAZAMET Cedex	Tél : 05.63.61.00.33 Fax : 05.61.63.92.06 Mail : cci@castres-mazamet.cci.fr Site : www.tarn.cci.fr/

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron 38, boulevard Ayrolle BP 145 12100 MILLAU Cedex	Tél : 05.65.59.59.00 Fax : 05.65.59.59.17 Site : http://www.aveyron.cci.fr/

Chambre de Commerce et d'Industrie de Montauban et du Tarn-et-Garonne 22, allées de Mortarieu BP 527 82065 MONTAUBAN Cedex	Tél : 05.63.22.26.18 Fax : 05.63.22.26.29 Site: http://www.montauban.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarbes et des Hautes-Pyrénées Centre Kennedy 1, rue des Evadés de France BP 350 65003 TARBES Cedex	Tél : 05.62.51.88.88 Fax : 05.62.93.44.52 Mail : contact@tarbes.cci.fr Site : http://www.tarbes.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse 2, rue Alsace-Lorraine BP10202 31002 TOULOUSE Cedex 6	Tél : 05.61.33.65.00 Fax : 05.61.55.41.26 Site : http://www.toulouse.cci.fr

Mission du Service du commerce extérieur : promouvoir les entreprises dans les pays étrangers particulièrement pour les marchés de proximité.

Reproduction interdite

Les CCI européennes en France

CCI Franco-allemande 18, rue Balard 75015 PARIS	Tél : 01.40.58.35.35 Fax : 01.45.75.47.39 Mail : info@francoallemand.com Site : http://www.francoallemand.com

Ambassade d'Autriche 6, rue Fabert 75007 PARIS	Tél : 01.40.63.30.63 Fax : 01.45.55.63.65 Mail : paris-ob@bmeia.gv.at/fr

CCI Belgo-Luxembourgeoise 12, rue Pernelle 75004 PARIS	Tél : 01.40.26.97.62 Fax : 01.40.26.54.23 Mail : af.nothomb@ccbelgo-lux.fr

CCI Franco-britannique 10, rue de la Bourse 75002 Paris	Tél : 01.53.30.81.30 Fax : 01.53.30.81.35 Mail : information@francobritishchamber.co Site : http://francobritishchamber.org/

CCI Franco-Croate Cabinet Cosich 5, rue Logelbach 75017 PARIS	Tél : 01.47.66.87.25 Fax : 01.47.63.47.03 Site : http://www.cronet.org/actualites/ccfc.htm

CCI Franco-Danoise Ambassade du Danemark 77, avenue Marceau 75116 PARIS	Tél : 01.44.31.21.21 Fax : 01.44.31.21.88 Mail : paramb@um.dk Site : http://www.dansk-fransk.dk

Reproduction interdite

CCI Franco-Espagnole 22, rue Saint Augustin 75002 PARIS	Tél : 01.42.61.33.10 Fax 01.42.61.16.22 Site : http://www.cocef.com
Ambassade d'Estonie en France Affaires économiques et commerciales 17, rue de la Baume 75008 PARIS	Tél : 01.56.62.22.00 Fax : 01.49.52.05.65 Mail : estonie@mfa.ee Site : http://www.est-emb.fr
CCI Franco-Finlandaise C/o Stora Enso Tour EUROPLAZA DEFENSE 4 20, avenue André Prothin 92927 PARIS LA DEFENSE Cedex	Tél : 01.47.24.59.68 Fax : 01.46.95.91.26 Mail : info@ccff.asso.fr Site : http://www.ccff.fr/
Ambassade de Grèce Service Economique 17, rue Auguste Vacquerie 75016 PARIS	Tél : 01.47.20.26.60 Mail : mfapar@wanadoo.fr Site : http://www.amb-grece.fr
Délégation Commerciale de Hongrie 140, avenue Victor Hugo 75116 PARIS	Tél : 01.53.70.67.00 Fax : 01.47.27.35.63 Mail : paris@itd.hu
CCI Franco-Irlandaise 33, rue Miromesnil 75008 PARIS	Tél : 01.53.43.12.33 Fax : 01.40.02.06.73 Mail : info@franceireland.com Site : http://www.franceireland.com

Reproduction interdite

CCI Franco-Italienne 5, rue de Castiglione 75001 Paris	Tél : 01.70.39.26.86 Fax : 01.79.72.73.49 Mail : ccif@ccif-paris.fr Site : http://www.ccif-france.fr

Ambassade de Lituanie Service économique commercial 22, boulevard de Courcelles 75017 PARIS	Tél : 01.40.54.50.50 Fax : 01.40.54.50.75 Mail: amb.fr@urm.lt Site : http://fr.mfa.lt

CCI Franco-Néerlandaise 64, rue de Tocqueville 75017 PARIS	Tél : 01.47.66.83.75 Fax : 01.47.66.82.19 Site : http://www.cfci.nl/

CCI Franco-Polonaise 16, Place Vendôme 75001 Paris	Tél : 01.40.22.99.20 Fax : 01.40.22.94.42 Mail : secretariat@ccipf.org Site : www.ccipf.org

CCI Franco-Roumaine 17, rue Hamelin 75016 PARIS	Tél : 01.45.05.06.52/54 Fax : 01.45.05.06.56 Mail : ccifr@club-internet.fr Site : http://www.ccifer.ro/

CCI Franco-Slovaque 70, rue Cortambert 75016 PARIS	Tél : 01.40.73.35.35 Fax : 00.421.2502.44.274 Mail : dugerclubexport@gmail.com Site : http://www.fsok.sk
Association franco-slovaque-tchèque 1 impasse de Beaucaire Résidence d'Arles Bât.1 31500 TOULOUSE	Tél : 05.61.11.95.66/06.60.44.60.29 Fax : 05.61.58.17.61 Mail : j.cvirkova@bbox.fr

Reproduction interdite

Chambre de Commerce Suédoise 39, avenue Pierre 1er de Serbie 75008 PARIS	Tél : 01.44.43.05.15 Fax 01.44.43.05.16 Mail : info@ccsf.fr Site : http://www.ccsf.fr

CCI Franco-Tchèque Ambassade de la République tchèque en France 15, avenue Charles Floquet 75007 PARIS Cedex 07	Tél : 01.40.65.13.00 Fax 01.40.65.13.13 Mail : info@ccft-fcok.cz Site : www.mfa.cz/paris

Les CCI françaises en Europe

UCCIFE - Union des Chambre du Commerce Française à l'étranger 46, avenue de la Grande Armée CS 50071 75858 PARIS Cedex 17	Tél : 01.40.69.37.60 Fax : 01.40.69.37.83 Mail : infos@ccifrance-international.org Site : www.ccifrance-international.org

CCI en Allemagne Lebacher Strasse, 4 D-66113 SAARBRÜCKEN	Tél : 00.49.681.996.30 Fax : 00.49.681.996.3111 Mail: info@ccfa-saa.de Site : www.ccfa.de

CCI en Autriche Am Heumarkt, 10 A-1030 VIENNE	Tél : 00.43.1.711.47.380 Fax : 00.43.1.713.39.81 Mail : ccfa@ccfa.at Site : www.ccfa.at

CCI en Belgique Artémis Square Avenue des Arts, 8 B-1210 BRUXELLES	Tél : 00.32.2.506.88.11 Fax : 00.32.2.506.88.88 Mail : cfcib@cfci.be Site : www.cfci.be

Reproduction interdite

CCI en Bulgarie 15, rue Pozitano, app. 3 1303 SOFIA	Tél : 00.359.2.981.08.64 / 00.359.2.980.91.96 Fax : 00.359.2.981.08.04 Mails : contact@ccfb.bg atanaska.kalcheva@ccfb.bg monica.balcheva@ccfb.bg Site : www.ccfb.bg

CCI au Danemark C/o Me P.R. Meurs-Gerken Cabinet Amaliegade n° 42 DK-1256 COPENHAGUE	Tél : 00.45.33.11.33.99 Fax : 00.45.33.32.46.25 Mail: a42@amalex.com Site : www.dansk-fransk.dk

CCI en Espagne Passeig de Gracia, 2 08007 BARCELONE	Tél : 00.34.93.270.24.50 Fax : 00.34.93.270.24.51 Mail : info@camarafrancesa.es Site : www.camarafrancesa.es

CCI en Finlande Raumantie, 4 F-00350 HELSINKI	Tél : 00.358.44.553.53.77 Fax : 00.331.46.95.90.70 Mail : info@ccff.fi Site : http://www.ccff.fi

CCI en Grande-Bretagne Lincoln House, 4th floor 300, High Holborn WCIV 7JH LONDON	Tél : 00.44.20.7092.6600 Fax : 00.44.20.7092.6601 Mail: mail@ccfgb.co.uk Site : www.ccfgb.co.uk

CCI en Hongrie Váci utca 51.II/11 H- 1056 BUDAPEST	Tél : 00.361.317.82.68 / 00.361.318.85.13 Fax : 00.361.338.41.74 Mail : ccifh@ccifh.hu Site : www.ccifh.hu

Reproduction interdite

CCI en Irlande 44, Upper Mount Street DUBLIN 2	Tél : 00.353.1.64.49.760 Fax 00.353.1.64.49.743 Mail : info@irelandfrance.com Site : www.irelandfrance.com

CCI en Italie Via Leone XIII 10 20145 MILANO	Tél : 00.39.02.72.53.71 Fax : 00.39.02.86.55.93 Mail : info@chambre.it Site : www.chambre.it

CCI en Lituanie Švarco g.1 LT-01131 VILNIUS	Tél : 00.370.655.779.84 Mail : admin@cci-fr.lt Site : www.cci-fr.lt

CCI au Luxembourg 6, rue Antoine de St Exupéry L-1432 LUXEMBOURG	Tél : 00.352.26.20.37.65 Fax: 00.352.26.68.47.65 Mail: cfci@cfci.lu Site : www.cfci.lu

CCI à Malte P.O. Box 70 St Julians MALTE	Tél : 00.356.21.24.23.11 ou 00.356.79.632.263 Fax : 00.356.21.24.23.16 Mail : info@mfccmalta.com Site : www.mfccmalta.com

CCI au Pays-Bas Wibautstraat, 129 NL-1091 GL AMSTERDAM	Tél : 00.31.20.562.82.00 Fax: 00.31.20.562.82.22 Mail : cfci@cfci.nl Site: www.cfci.nl

Reproduction interdite

CCI en Pologne 8, rue Widok 00023 Varsovie	Tél : 00.48.22.696.75.80 Fax: 00.48.22.696.75.90 Mail : ccifp@ccifp.pl Site : www.ccifp.pl

CCI au Portugal Avenida da Liberdade, n° 9-7 1250 - 139 LISBONNE	Tél : 00.351.21.324.19.90 Fax: 00.351.21.342.48.81 Mail : info@ccif.pt Site : www.ccilf.pt

CCI en République Tchèque IBC, Pobrezni 3 186 00 PRAHA 8	Tél : 00.420.224.833.090 Fax : 00.420.224.833.093 Mail : info@ccft-fcok.cz Site : http://www.ccft-fcok.cz

CCI en Roumanie 21, rue Andrei Muresanu Sector 1 BUCAREST	Tél : 00.40.21.317.12.84 ou 00.40.21.317.106 Fax : 00.40.21.317.10.62 Mail : ccifer@ccifer.ro Site : http://www.ccifer.ro

CCI en Slovaquie Partizanska , 2 81103 BRASTISLAVA	Tél : 00.421.259.10.34.11 Fax 00.421.259.10.34.22 Mail : fsok@fsok.sk Site : www.fsok.sk

CCI en Suède Ambassade de France Grev Turegatan 10E S-11446 STOCKHOLM	Tél : 00.46.8.442.54.44/41 Fax : 00.46.8.442.54.45 Mail : info@ccfe.se Site : http://www.ccfe.se/fr

Reproduction interdite

Les Chambres des Métiers

Chambre des Métiers et de l'Artisanat Région Midi-Pyrénées 59 ter, Chemin Verdale 31240 SAINT JEAN	Tél : 05.62.22.94.22 Fax : 05.62.22.94.30 Mail : crm@crm-midi-pyrenees.fr Site : http://www.crm-midi-pyrenees.fr

Mission :

- promouvoir l'artisanat dans la région.

Activités du Service des Relations internationales :

- Conseiller les entreprises qui souhaitent exporter ou s'installer à l'étranger.
- Développer la mobilité européenne des apprentis.
- Aider les artisans à développer des partenariats.
- Informer sur les programmes européens et les appels d'offres.

Chambre Départementale des Métiers de l'Ariège 2, rue Jean Moulin 09001 FOIX Cedex	Tél : 05.34.09.88.07 Fax : 05.61.02.68.04 Mail : accueil@cm-ariege.fr Site : www.cm-ariege.fr

Chambre Départementale des Métiers de l'Aveyron ZI de Cantaranne, Rue des Métiers BP 3350 12033 RODEZ Cedex 9	Tél : 05.65.77.56.00 Fax : 05.65.77.56.28 Mail: artisanat@cm-aveyron.fr Site : www.cm-aveyron.fr

Chambre Départementale des Métiers du Gers 1, avenue de la République 32550 PAVIE	Tél : 05.62.61.22.22 Fax : 05.62.05.17.57 Mail : contact@cma-gers.fr Site : www.cma-gers.fr

Reproduction interdite

Chambre Départementale des Métiers de la Haute-Garonne 18 bis, boulevard Lascrosses BP 91030 31010 TOULOUSE Cedex 6	Tél : 05.61.10.47.47 Fax : 05.61.10.47.48 Mail : contact@cm-toulouse.fr Site : www.cm-toulouse.fr

Chambre Départementale des Métiers des Hautes-Pyrénées 10 bis, rue du IV Septembre BP 336 65003 TARBES Cedex	Tél : 05.62.56.60.60 Fax : 05.62.34.62.61 Mail : cm65@wanadoo.fr Site : www.cma-tarbes.fr

Chambre Départementale des Métiers du Lot Rue Saint Ambroise BP 99 46002 CAHORS Cedex 9	Tél : 05.65.35.13.55 Fax : 05.65.35.17.64 Mail : csalvin@parc-causses-du-quercy.org Site : www.cma-cahors.fr

Chambre Départementale des Métiers du Tarn 112, route des Templiers Cunac CS 22340 81020 ALBI Cedex 09	Tél : 05.63.48.43.53 Fax : 05.63.38.40.25 Mail : direction@cm-tarn.fr Site : http://www.cm-tarn.fr

Chambre Départementale des Métiers du Tarn et Garonne 11, rue du Lycée 82000 MONTAUBAN	Tél : 05.63.63.09.58 Fax : 05.63.63.17.96 Mail : contact@cm-montauban.fr Site : www.cm-montauban.fr/

Reproduction interdite

VII. Les associations européennes

Reproduction interdite

LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Allemagne

Goethe Institut 4 bis, rue Clémence Isaure BP 11423 31014 TOULOUSE Cedex 6	Tél : 05.61.23.08.34 Fax : 05.61.21.16.66 Mail : info@toulouse.goethe.org Site : www.goethe.de/toulouse

Rôle: promouvoir la culture et la langue allemandes.

Activité :

- Cours de langue.
- Service culturel : expositions, cinéma, colloques.
- Séjours linguistiques.

Association Franco-allemande des Stagiaires Professionnels (AFASP) Bar Le Sylène 60, rue de Metz 31000 TOULOUSE	Tél : 06.09.48.72.87/ 05.61.52.05.85 Mail : toulousejugendstammtisch@afasp.net Site :www.afasp.net/stammtische/toulouse-jugend-stammtisch/

Activités : Organiser des rencontres régulières et des tables de conversation d'Allemand, des conférences, des voyages et visites de villes. Possibilités de stages en France et en Allemagne.

DATES : Chaque jeudi des semaines impaires à partir de 20h30 au bar « Le Sylvène».

Bulgarie

Forum Franco-Bulgare 29, rue Desprez 31400 TOULOUSE	Tél: 06.30.45.49.54 Mail : bg.asso@free.fr Site : bg.asso.free.fr

Reproduction interdite

Croatie

Association Yougoslavie 46, rue Labat de Savignac 31500 TOULOUSE	Tél : 05.61.20.88.28/06.63.05.67.07 Mail : yougoslavia@free.fr Site : www.yougoslavia.free.fr

Yougoslavie est une association réunissant des français et des ressortissants des Etats de l'Ex Yougoslavie tels que la Croatie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine ou le Monténégro.

Mission :

- promotion de la culture slave du sud.
- services de traduction
- cours de croate, serbe, bosniaque et monténégrin.

Espagne

Aragon Midi-Pyrénées 85, Avenue des Minimes 31200 TOULOUSE	Tél : 05.61.81.00.83/ 06.87.64.27.58 Mail : henriy.sarrato@orange.fr

Mission :

• Resserrer des liens d'amitié.
• Divulguer à l'extérieur d'Aragon sa culture, son histoire, sa gastronomie, son art, son folklore, ses fêtes, ses montagnes, ses coutumes.

Activités :

• Organiser des expositions et des conférences.
• Organiser des spectacles traditionnels et des repas dansants.
• Organiser des voyages en Aragon et Midi-Pyrénées.
• Projections de vidéos.
• Bibliothèque

Reproduction interdite

Casa de España 85, avenue des Minimes 31200 TOULOUSE	Tél : 05.61.47.08.87 Fax : 09.50.55.32.40 Mail : casa.de.espana@free.fr m.perez@casa-de-espana.com Site : www.casa-de-espana.com

Mission : diffuser la culture et la langue espagnoles.

Activités :

- Conférences.
- Vidéothèque et cinéma.
- Bibliothèque ouverte aux adhérents.
- Cours d'espagnol.

Instituto Cervantes 31, rue des Chalets 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.62.48.64 Fax : 05.61.62.70.06 Mails :dele.tou@cervantes.es cursos.tou@cervantes.es Site : www.toulouse.cervantes.es/fr

Mission : diffuser la culture et la langue espagnole.

Activités :

- Cours d'espagnol.
- Organisation d'expositions, concerts, conférences, théâtre, cinéma.
- Bibliothèque.

France

Alliance Française 9, place du Capitole 31000 TOULOUSE	Tél : 05.34.45.26.10 Fax : 05.34.45.26.11 Mail : infos@alliance-toulouse.org Site : www.alliance-toulouse.org

Mission : enseigner le français aux étrangers.

Reproduction interdite

ACIR Compostelle - Association de Coopération Interrégionale – Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle 4, rue Clémence Isaure 31000 TOULOUSE	Tél : 05.62.27.00.05 Fax : 05.62.27.12 Mail : accueil@chemins-compostelle.com Site : www.chemins-compostelle.com

Rôle : définir et mettre en œuvre une coopération interrégionale et transnationale pour l'étude, la revitalisation et l'animation des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

Activités :

- Réhabilitation des anciennes voies de pèlerinage.
- Documentation à destination du grand public, des institutions, des enseignants…
- Actions de formation.
- Coédition de guides pratiques.
- Ingénierie et médiation culturelle.
- Expositions itinérantes.

Grèce

Cercle Franco-Hellénique C/O Goethe Institut 4 bis, rue Clémence Isaure BP 111 31013 TOULOUSE Cedex 6	Tél : 05.61.23.08.34 Fax : 05.61.21.16.66 Mail : cercle.toulouse@free.fr Site : http://cercle.toulouse.free.fr

Missions :

- Défendre et promouvoir le patrimoine culturel grec.
- Diffuser la langue grecque moderne.
- Favoriser les échanges culturels entre la Grèce et la France.

Activités :

- Cours de langue.
- Organisation de conférences et voyages.
- Bibliothèque.

Reproduction interdite

- Organisation d'expositions.
- Publication d'un bulletin.

Horizons Grecs Mairie d'Aucamville place jean bazerque BP 80213 31142 SAINT ALBAN Cedex	Tél : 06.25.18.81.42 Site : www.horizonsgrecs.fr Mail : info@horizonsgrecs.fr

Missions :

- Promouvoir la culture grecque dans la région de Toulouse.
- Favoriser les échanges culturels entre les peuples de l'Europe et du monde.

Hongrie

Association Toulousaine Franco Hongroise 25 rue des Perce Neige 31240 l'Union	Tél : 06.33.36.32.34 Mails : edmonde.grutchfield@wanadoo.fr Site : afhmp.francehongrie.org

Irlande

Association Franco-irlandaise de Midi-Pyrénées 1061 avenue des albaredes 80200 Montauban	Tél : 06.16.70.34.75/ 06.09.53.36.24 Mail : raymond.creasy@hotmail.fr

Missions : échanges culturels, linguistiques et musicaux ; projet d'échanges entre un collège privé, un lycée public et l'université de droit de Montauban – projet de jumelage…

Activités :

- Fête d'Halloween pour les enfants
- Fête de la Saint Patrick.

Reproduction interdite

Italie

Amicale Triveneti (les Amis de Venise) 69, chemin Salade Ponsan 31400 TOULOUSE	Tél : 05.62.26.77.72

Mission : promouvoir les relations entre Midi-Pyrénées et l'Italie.

Activités :

- Organiser des réunions.
- Participer à des conférences.
- Proposer des voyages.
- Jumelages.

Alliance Franco-italienne Midi-Pyrénées Veneto 1, rue des Ecoles 31780 CASTELGINEST	Tél : 05.61.70.68.57 Site : www.alliancefranco-italienne.com Mail : contact@alliancefranco-italienne.com

Missions :

- Promouvoir les relations franco-italiennes.
- Faire connaître la langue et la culture italiennes.
- Aider les communes à la préparation et la réalisation des jumelages.

Activités :

- Cours de langue italienne.
- Organiser des conférences sur l'Italie, son patrimoine artistique, son mode de vie.
- Organiser des manifestations à but culturel et festif (concert, voyage, fêtes…).

Reproduction interdite

Association Machiavelli 15, rue de Sologne 31500 TOULOUSE	Tél : 06.16.03.97.21 Mail : asso.machiavelli@free.fr Site : asso.machiavelli.free.fr/

L'association Machiavelli appartient au réseau d'écoles européen TANDEM qui a pour but de rapprocher des personnes de cultures différentes pour favoriser l'apprentissage des langues.

Mission : promouvoir la langue et la culture italiennes.

Activités :

- Cours de langue.
- Organiser des conférences, voyages, séminaires.
- Animer une émission de radio.
- Chorale italienne.

Dante Alighieri à Toulouse 9, place du Capitole 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.21.12.15 Mail : ladante31@free.fr Site : www.ladante.fr

Mission : enseigner l'italien et promouvoir la culture italienne.

Activités :

- cours de langue et culture italiennes tous niveaux
- cours d'histoire de l'art en langue française
- cours de gastronomie italienne
- cours de chants populaires des régions italiennes.

L'Italie à Toulouse pallme, Elisabeth (présidente) 35 Ter, rue Gabriel Péri 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.99.68.82 Mail : l.Italie.a.toulouse@wanadoo.fr Site : http://litalieatoulouse.com

Mission : diffuser la langue et la culture italiennes.

Reproduction interdite

Activités :

- Cours de langue.
- Conférences, expositions, spectacles, repas.
- Un voyage par an en Italie.

Dante Alighieri à Montauban Ancien Collège – Maison de la culture 2, rue du Collège 82000 MONTAUBAN	Tél /Fax : 05.63.64.87.42 Mail : alaincrivella@aol.com Site : http://dantealighieri82.free.fr/

Missions : Diffusion de la langue et de la culture Italiennes sous toutes ses formes à Montauban, dans la région et plus largement, dans le Sud-Ouest.

Pays-Bas

Association Néerlandia Toulouse Toulouse	Mail : contact@neerlandia.fr Site : www.neerlandia.fr

Portugal

Association Amitié France-Portugal 17, rue des Pyrénées 31180 St Génies Bellevue	Tél : 05.61.74.27.37 Mail:associationfranceportugal@club-internet.fr Site : http://www.aafp.chez-alice.fr

Mission : favoriser le rapprochement culturel entre la France et le Portugal.

Activités :

- Cours de langues.
- Organiser des conférences, des expos, des rencontres, des spectacles.

Reproduction interdite

Pologne

Les Amis de la Pologne 57, rue Bayard 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.11.43.77 Mail : djn.dragon@wanadoo.fr Site : www.lesamisdelapologne.net
Pour le courrier : 271, route de narbonne 31400 Toulouse	

La Semaine Polonaise de Toulouse Université Jean Jaurès Toulouse II 5, allées Antonio Machado 31058 TOULOUSE cedex 9	Fax : 05.61.50.42.50 Mail : semainepolonaise@gmail.com Site : www.semainepolonaise.fr

Association Culturelle Polonaise APOLINA Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse 83, Rue Aristide – Maillol BP 1329 31 106 TOULOUSE cedex 1	Tél : 06.77.80.11.72 Mail : cj.apolina@gmail.com Site : www.ass-apolina.blogspot.com

DFC GROUPE Cabinet International de Conseil France-Pologne 19, rue Héliot 31000 TOULOUSE	Tél : 08.99.82.68.86 Mail : dfcgroupe@dfcgroupe.com

Reproduction interdite

Roumanie

Association Franco – Roumaine 116 rue de Cugnaux Apt 24 31300 TOULOUSE	Tél : 06.60.68.34.10 Mails : assocfrro@hotmail.com Site : www.onlinero.com/diaspora/toulouse

Scandinavie

Association Midi-Scandinavie 12, cheminement Henri Hertz 31100 TOULOUSE	Tél : Mail : contact@midiscandinavie.fr Site : midiscandinavie.wordpress.com/

Missions :

- Rassembler les scandinaves.
- Faire connaître la culture scandinave aux français.

Activités :

- Cours de langue scandinave, Suédois et Norvégien pour enfants et adultes.
- Organiser des conférences, rencontres, manifestations culturelles, fêtes traditionnelles.

BIBLIOTHÈQUE OUVERTE AUX ADHÉRENTS
L'association met à la disposition des scandinaves un guide pratique sur Toulouse (logements, la vie au quotidien...).

Slovaquie

Association Franco-Slovaque de Toulouse 1, impasse Beaucaire Résidence d'Arles Bat. 1 31500 TOULOUSE	Tél / Fax 05.61.11.95.66 Mail : j.cvirkova@bbox.fr

Reproduction interdite

Paneuropéenne :

Association La Caravane des Langues	Tél : 06 27 05 75 00 Mail : caravane.des.langues@gmail.com Site : https://caravanedeslangues.wordpress.com/

Missions :

- Sensibilisation à l'apprentissage des langues du monde dans un cadre atypique
- (re)donner l'envie d'apprendre et d'attiser la curiosité.

Activités :

- Sensibiliser aux langues avec des mini-initiations, des jeux linguistiques et des chansons du monde.
- La caravane est itinérante, de villes en villages, de fêtes en festival

Reproduction interdite

LES ASSOCIATIONS À VOCATION EUROPÉENNE

Mouvement Européen de Toulouse Claudine Couderc 37, bd Jean Brunhes Apt 183 31300 TOULOUSE	Tél : 05.61.42.18.80 Mail : claudine-couderc@orange.fr sg.mef31pyrenees@gmail.com Site : www.mouvement-europeen.eu

Mouvement des jeunes européens de Toulouse	Mail : jeuneseuropeens.toulouse@gmail.com Site : http://www.jeunes-europeens.org/-Toulouse-

CACTUS Sciences po Toulouse	Mail : asso.cactus@gmail.com Site : http://www.sciencespo-toulouse.fr/cactus-203994.kjsp

Mission : développer l'idée européenne auprès de tous les publics.

Activités :

- Organisation et animation de manifestations européennes.
- Animation du groupe local du Mouvement Européen France.

Mouvement Européen du Tarn 97 Bd Soult 81000 ALBI	Tél : 05.63.43.34.65 Fax : 05.63.43.34.61 Mail : guideurope.tarn@ac-toulouse.fr Site: www.vincentgarelinfosetdebats.over-blog.com

Mission : faire connaître l'Europe, aider à sa promotion et sa réalisation.

Activités :

- Organiser des conférences, voyages...
- Approvisionner le pôle Eurodoc en documentation.

Reproduction interdite

Faisons l'Europe Jean-Marc Marty 81, rue St Roch - BP74184 -, 31031 Toulouse Cedex 4	**Site :** https://fle31.wordpress.com/ **Page facebook :** https://www.facebook.com/pages/Faisons-lEurope/443206699088406?sk=info&tab=page_info

Mission : mobiliser l'opinion publique autour du projet européen

Activités :

- Organiser des conférences-débat sur l'actualité européenne
- Participer à des rencontres européennes régionales

Reproduction interdite

VIII. Les financements européens

Reproduction interdite

Vous êtes porteur d'un projet ?

Vous pouvez bénéficier de financements européens si :

- vous êtes une entreprise, une collectivité locale, une association, un établissement d'enseignement ou de formation, un centre de recherche, une ONG...

Quel type de financement ?	*Financements européens pour promouvoir les régions à travers les fonds structurels*	*Financements européens pour promouvoir des secteurs selon des programmes thématiques*
Dénomination	- FEDER - FSE - FEADER	- EUROPE CREATIVE - ERASMUS + - HORIZON 2020 - LIFE - PCRD
Quel type de projets ?	- Financement de projets liés à la politique de cohésion économique et sociale et le développement rural	- Financement de projets concernant les autres politiques communes : recherches, environnement, éducation, transports, culture... - Financements de projets s'effectuant dans le cadre de programmes communautaires annuels ou pluriannuels ou d'actions pilotes.
Interlocuteurs	La commission européenne a nommé le **Conseil Régional** nouvelle autorité de gestion pour le programme opérationnel FEDER-FSE-IEJ 2014/2020 et le FEADER	Les subventions sont octroyées par la Commission européenne après mise en concurrence de projets suite à des appels d'offres publiés au JOCE. Les interlocuteurs du porteur de projet seront les relais nationaux des

Reproduction interdite

		programmes ou les services concernés de la Commission européenne.

Programme opérationnel FEDER-FSE-IEJ/Programme opérationnel interrégional Pyrénées et programme de développement rural Autorité de gestion Conseil régional Midi-Pyrénées	→ **M. Guillaume Poinssot** Directeur des affaires européennes et contractuelles, Région Midi-Pyrénées mail : guillaume.poinssot@cr-mip.fr →**M. François Laurens** Directeur de l'agriculture, de l'alimentation et de l'espace rural, Région Midi-Pyrénées mail : françois.laurens@cr-mip.fr

Pour en savoir plus :
Site : http://www.europe-en-midipyrenees.eu/
www.midi-pyrenees.direccte.gouv.fr/accueil-16
www.europe-en-france.gouv.fr

Mission : de la cellule Europe : mise en œuvre de la politique régionale communautaire.

Activités :

- Mise en œuvre des crédits communautaires
- Instruction des dossiers
- Evaluation, contrôle
- Interlocuteur pour les projets financés par le FEDER, le FEOGA Orientation.

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Midi-Pyrénées (Cellule FSE)

2, esplanade Compans Caffarelli
BP 98016
31080 TOULOUSE Cedex 6

Tél : 05.67.73.63.00
Fax : 05.67.73.63.01
Mail : drtefp.midi-pyrenees@travail.gouv.fr
Site:www.midi-pyrenees.direccte.gouv.fr/-accueil-16-.html

Mission : gérer les crédits du Fonds Social Européen en Midi-Pyrénées.

Activités :

Reproduction interdite

- Intervenir pour la mise en œuvre :
  - des différents objectifs européens (2 et 3) : Modernisation des politiques d'éducation, de formation et d'emploi ; reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle

  - des programmes d'initiative communautaires dont EQUAL visant à lutter contre les discriminations et inégalités sur le marché du travail.

- Assurer la coordination de l'information, l'aide au montage de projet, la programmation et la gestion administrative et financière ainsi que l'évaluation des réalisations

Reproduction interdite

IX. L’Europe des jeunes

Reproduction interdite

L'Union européenne œuvre pour les jeunes. Elle offre le droit de se déplacer et de séjourner dans un autre Etat membre afin de recevoir ou de dispenser une formation professionnelle ou universitaire. Les jeunes peuvent se voir reconnaître leurs diplômes et bénéficier d'aides financières pour leurs études et leurs projets.

Comment travailler au pair ?

Des agences spécialisées et privées facilitent le rapprochement entre les propositions des familles et la demande des jeunes.
Elles sont recensées par le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse). Voir p.60
Le travail au pair concerne les jeunes âgés de 17 à 30 ans.
Les services rendus ne doivent pas excéder 5 à 6 heures par jour pendant 6 jours par semaine.
L'étudiant est nourri, logé et reçoit une indemnité.
Il bénéficie de prestations sociales.

Comment s'organise la reconnaissance d'un diplôme ?

L'exercice du droit à la mobilité est souvent lié à la reconnaissance des diplômes acquis dans le pays d'origine ou dans un autre pays européen. Les vingt-sept pays de l'Union Européenne ainsi que la Norvège et l'Islande ont une reconnaissance mutuelle des diplômes mais elle n'est pas automatique. L'étudiant doit adresser un an à l'avance à l'université étrangère, une demande de dispense d'étude accompagnée d'une attestation des diplômes acquis et d'une description détaillée du cursus.

La décision de la reconnaissance est prise par le Président de l'Université, par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur (Belgique, Espagne, Finlande, Luxembourg) ou par des organismes créés à cet effet (Grèce).

La reconnaissance des diplômes est généralement prévue dans les accords d'échange, ou par l'application du système européen d'unités capitalisables (ECTS European Crédits Transfert System). *Voir NARIC*

LES PROGRAMMES DE MOBILITÉ

Erasmus+ est le programme de l'UE dans les domaines de l'éducation, la formation, la jeunesse et du sport pour la période 2014-2020. L'éducation, la formation, la jeunesse et le sport peuvent jouer un rôle primordial pour faire face aux changements socioéconomiques, qui constituent les principaux défis auxquels l'Europe sera confrontée jusqu'à la fin de la décennie, et pour soutenir la mise en place de la stratégieEurope2020 en faveur de la croissance, des emplois, de l'équité sociale et de l'inclusion.

Reproduction interdite

En favorisant les projets de mobilité et de coopération en Europe, le programme Erasmus + soutient les efforts déployés par les pays participant au programme pour utiliser efficacement le potentiel des talents et du capital social de l'Europe, doit permettre de renforcer les compétences de tous pour une meilleure employabilité, de soutenir l'innovation au sein établissements et organismes d'éducation et de formation et leur internationalisation, de promouvoir une utilisation transparente et cohérente au niveau européen des outils de reconnaissance et de validation compétences, de favoriser la coopération entre pays européens et non-européens.

Pour ce faire, le programme Erasmus + se décline en 3 actions, dites 'actions clés' :

- **Action clé 1 - La mobilité à des fins d'apprentissage**

Les mobilités d'études et professionnelles au sein de l'Europe sont renforcées, à tous les âges de la vie et pour tous les niveaux de formation. Certaines de ces mobilités pourront s'effectuer depuis et vers les pays partenaires (pays hors Europe) pour l'enseignement supérieur et le secteur jeunesse.

Cette action clé soutient:

- **la mobilité des apprenants et du personnel :** possibilités offertes aux étudiants, stagiaires, jeunes et volontaires, ainsi qu'aux professeurs, enseignants, formateurs, animateurs socio-éducatifs, personnel des établissements d'enseignement et organisations de la société civile d'entreprendre une expérience professionnelle ou un apprentissage dans un autre pays;
- **les masters conjoints Erasmus Mundus :** programmes d'études internationales intégrés de haut niveau dispensés par des consortiums d'établissements d'enseignement supérieur qui octroient des bourses aux meilleurs étudiants de master durant toute la durée du programme dans le monde entier;

- **les prêts de master Erasmus+:**les étudiants de l'enseignement supérieur des pays participant au programme peuvent obtenir un prêt cautionné par le programme pour partir à l'étranger pendant toute la durée d'un master. Les étudiants doivent s'adresser aux banques nationales ou aux agences de prêts aux étudiants.

- **Action clé 2 - Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques**

Les projets de coopération internationale et le partage d'expériences entre institutions sont renforcés. Tous les secteurs sont concernés : l'enseignement scolaire, supérieur, la formation professionnelle, l'éducation adultes et le secteur jeunesse.

Les partenariats qui sont proposés :

Reproduction interdite

- **Les partenariats stratégiques** transnationaux destinés à développer des initiatives relatives à un ou plusieurs domaines de l'éducation, la formation et la jeunesse et à favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et de savoir-faire entre les différents types d'organisations associés à l'éducation, la formation et la jeunesse ou à d'autres domaines pertinents. Certaines activités de mobilité sont soutenues dans la mesure où elles contribuent à la réalisation des objectifs du projet;

- **Les alliances de la connaissance** entre les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises qui visent à favoriser l'innovation, l'entrepreneuriat, la créativité, l'employabilité, l'échange de connaissances ou l'enseignement et l'apprentissage pluridisciplinaires;

- **Les alliances sectorielles pour les compétences** soutenant la conception et la réalisation de programmes de formation professionnels communs et de méthodologies d'enseignement et de formation, s'appuyant sur les tendances observées dans un secteur économique spécifique et sur les compétences nécessaires afin d'avoir de bons résultats dans au moins un secteur professionnel;

- Les projets visant à **renforcer les capacités** soutenant la coopération avec les pays partenaires dans les domaines de l'enseignement supérieur et la jeunesse. Les projets visant à renforcer les capacités ont pour objectif de soutenir les organisations/établissements et systèmes dans leur processus de modernisation et d'internationalisation. Dans certains pays partenaires éligibles, les activités de mobilité sont soutenues dans la mesure où elles contribuent à la réalisation des objectifs du projet;

- Les plates-formes de soutien informatique, comme **eTwinning**, la **plate-forme européenne pour l'éducation et la formation des adultes (EPALE)**et le **portail de la jeunesse européenne**, offrant des espaces de collaboration virtuels, des bases de données, des communautés de pratiques et d'autres services en ligne pour les enseignants, formateurs et praticiens dans le domaine de l'éducation scolaire et des adultes, ainsi que pour les jeunes, volontaires et animateurs socio-éducatifs en Europe et ailleurs.

Action clé 3 - Soutien à la réforme politique

Cette action clé soutient:
- **les connaissances dans les domaines de l'éducation, la formation et la jeunesse** pour fonder sur des éléments probants les décisions politiques et le suivi de celles-ci, dans le cadre d'Europe2020, en particulier:
  - l'analyse thématique et par pays, y compris par l'intermédiaire d'une coopération avec les réseaux universitaires;
  - les évaluations et les apprentissages par les pairs grâce aux méthodes ouvertes de coordination dans l'éducation, la formation et la jeunesse;

- **Les initiatives en matière d'innovation** destinées à favoriser l'élaboration de politiques innovantes parmi les parties prenantes et à permettre aux autorités

Reproduction interdite

publiques de tester l'efficacité des politiques innovantes grâce à des essais sur le terrain basés sur des méthodologies d'évaluation sûres;

- **Le soutien aux outils stratégiques européens** pour faciliter la transparence et la reconnaissance des compétences et certifications, ainsi que le transfert de crédits, pour favoriser l'assurance qualité, soutenir la validation de l'apprentissage non formel et informel, la gestion des compétences et l'orientation. Cette action comprend également le soutien aux réseaux qui facilitent les échanges transeuropéens, l'apprentissage et la mobilité professionnelle des citoyens, ainsi que l'élaboration de parcours d'apprentissage flexibles entre les différents domaines de l'éducation, de la formation et la de jeunesse;

- **La coopération avec les organisations internationales** ayant une expertise et une capacité d'analyse largement reconnues (comme l'OCDE et le Conseil de l'Europe), pour renforcer l'influence et la valeur ajoutée des politiques dans les domaines de l'éducation, la formation et la jeunesse;

- **Le dialogue avec les parties prenantes et la promotion du programme et des politiques** auprès des autorités publiques, des fournisseurs et des parties prenantes dans les domaines de l'éducation, la formation et la jeunesse sont nécessaires pour favoriser la sensibilisation à Europe2020, Éducation et formation2020, la stratégie européenne pour la jeunesse et d'autres programmes politiques européens par secteur, ainsi que la dimension externe des politiques d'éducation, de formation et de jeunesse de l'UE. Ils sont essentiels pour développer la capacité des parties prenantes à soutenir de manière concrète l'application des politiques en favorisant une exploitation efficace des résultats du programme et son impact.

Acteurs Erasmus + :

Au niveau européen :

Commission européenne : DG EAC /DG EMPL en charge du programme Erasmus +	Site : http://ec.europa.eu/education/index_fr.html

Agence exécutive Éducation, audiovisuel et culture : Gestion de projets « centralisés »	Site : http://eacea.ec.europa.eu/index_fr.php

Reproduction interdite

Au niveau national :

Agence Erasmus+ France branche éducation et formation 24-25, quai des Chartrons 33080 BORDEAUX Cedex	Sites : http://www.agence-erasmus.fr/ http://www.generation-erasmus.fr/ Tél : 05 56 00 94 00 Horaires d'accueil téléphonique : 9h - 12h30 et 14h - 17h

Erasmus + Jeunesse et Sport Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire 95 avenue de France 75650 PARIS cedex 13-France	Site : http://erasmusplus-jeunesse.fr/site/ Tél. : + 33 (0)1 70 98 93 69

Déposer un dossier pour un projet jeunesse et sport :
http://www.jeunesseenaction.fr/blog/18/Enregistrez-vous-sur-le-portail-des-participants.html

Les interlocuteurs

ADMINISTRATIONS - SERVICES PUBLICS

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche 110, rue de Grenelle 75357 PARIS SP 07	Tél : 01.55.55.10.10 Mail : info-desco@education.gouv.fr Site : www.education.gouv.fr

Direction Régionale de l'Education Nationale - Rectorat de l'Académie de Toulouse Place Saint-Jacques 31073 TOULOUSE Cedex 07	Tél : 05.61.17.70.00 Fax : 05.61.17.77.26 Site : www.ac-toulouse.fr

Missions :

Reproduction interdite

- Renseigner le public sur les programmes européens
- Elaborer des dossiers de demande de subventions.

National Academic Recognition Center (système de reconnaissance des diplômes)

Mission : les centres du réseau NARIC sont chargés d'informer le public sur les diplômes des pays européens et sur leur reconnaissance académique.

En Midi-Pyrénées :

Rectorat de l'académie de Toulouse. Délégation académique aux relations internationales et à la coopération (DARIC) Place Saint Jacques/Site de Montaudran 31073 TOULOUSE Cedex 07	Tél : 05.61.17.70.00 Fax : 05.61.17.77.26 Mail : daric@ac-toulouse.fr Site : www.ac-toulouse.fr

Missions :

- Développement de l'ouverture des établissements d'enseignement aux relations internationales et à la coopération.
- Programmes et fonds structurels européens.
- Attestation de niveau d'études.

Enseignement secondaire

- Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche. Voir p 93.

Mail : info-desco@education.gouv.fr

- Sous Direction des Relations Internationales & de la Coopération de l'Enseignement Scolaire.
- Bureau de l'Information sur les Systèmes Educatifs & la Reconnaissance des Diplômes.

173, boulevard Saint-Germain 75006 PARIS	Tél : 01.40.65.67.96 Fax : 01 45 44 57 90 Mail : marie-josee.de-fornel@education.gouv.fr

Enseignement supérieur

Reproduction interdite

- Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche.

  - Pour l'enseignement supérieur : sup-info@education.gouv.fr
  - Pour la recherche : courrier.ministre@recherche.gouv.fr
  - Pour les questions européennes, de relations internationales et de coopération : cellule.internet@education.gouv.fr

- Département des Affaires Internationales de l'Enseignement Supérieur

1, rue Descartes 75231 PARIS Cedex 05	Tél : 01.55.55.63.00 Fax : 01.55.55.60.03

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse & des Sports DRDJSCS 5, rue du Pont Montaudran BP 7009 31068 TOULOUSE Cedex 07	Tél : 05. 34. 41. 73. 00 Fax : 05.34.41.73.73 Mail : drjscs31@drjscs.gouv.fr Site :http://www.midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/

Missions : gérer le programme européen Jeunesse qui intègre notamment des opportunités et des aides financières pour favoriser la mobilité des jeunes ainsi que des programmes de formation pour les adultes responsables de la politique de la jeunesse.

Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse 371, rue des Arts Labège Innopole BP 57160 31671 LABEGE Cedex	Tél : 05.61.00.79.00 Fax 05.61.00.79.29 Mail : dirpjj-sud@justice.fr

Missions :

- En collaboration avec le Conseil Régional, mettre en place des actions grâce aux financements communautaires pour les jeunes en difficulté (action de formation, d'insertion, de mobilité...).

- Intervenir dans le cadre de l'objectif 3 des fonds structurels (lutte contre l'exclusion, le chômage des jeunes et le chômage de longue durée).

Reproduction interdite

CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires 58, rue du Taur CS 61096 31070 TOULOUSE Cedex 07	Tél : 05.61.12.54.00/ 05 61 12 63 10 Fax : 05.61.12.54.07 Site : www.crous-toulouse.fr Mails : dse@crous-toulouse.fr (dossier social étudiant) saee.logement@crous-toulouse.fr (relations internationales)

Missions : le CROUS s'occupe de tout ce qui concerne la vie quotidienne des étudiants :

- Logement, Accueil des étudiants étrangers, Actions sociales, Restauration, Actions culturelles, Jobs, Bourses

Mission du Service des Etudiants étrangers :

- Gérer les boursiers du gouvernement français attribuées par le Ministère des Affaires Etrangères, ainsi que quelques bourses des gouvernements étrangers, il assure également le suivi pédagogique.

- Aider à la recherche de logements pour les étudiants étrangers

Relais d'Information sur les programmes et la Mobilité

Institut National de la Jeunesse et de l'Education populaire 95, avenue de France 75650 PARIS cedex 13	Tél. : 01.70.98.94.00 Fax : 01.70.98.93.50 Sites : http://www.injep.fr/ http://www.jeunesseenaction.fr/

Missions: promouvoir la citoyenneté européenne, encourager l'initiative des jeunes et agir pour la paix, la solidarité et la diversité culturelle.

Agence Erasmus+ France branche éducation et formation 24-25, quai des Chartrons 33080 BORDEAUX Cedex	Sites : http://www.agence-erasmus.fr/ http://www.generation-erasmus.fr/ Tél : 05 56 00 94 00 Horaires d'accueil téléphonique : 9h - 12h30 et 14h - 17h

Reproduction interdite

Construit pour s'inscrire dans les ambitions de la Stratégie 2020 d'une croissance intelligente, durable et inclusive, Erasmus+ / Education & Formation rassemble les anciens programmes Erasmus (enseignement supérieur), Comenius (enseignement scolaire), Leonardo (formation professionnelle) et Grundtvig (éducation des adultes).

Missions :

- Un rôle de gestionnaire de projets

L'Agence attribue et contrôle à postériori les financements européens dans le cadre du programme Erasmus+ / Education et Formation. Elle conseille les porteurs de projets et assure le suivi qualitatif, administratif, financier des projets retenus.

- Un rôle d'information et d'impulsion

L'Agence assure la promotion des dispositifs et de leurs résultats auprès du grand public, des professionnels, des médias et des décideurs.
Elle organise tout au long de l'année des journées d'informations et des ateliers afin de mieux faire connaître les programmes et dispositifs européens, le contexte dans lequel ils s'inscrivent et les bénéfices qu'ils génèrent.
Elle participe aussi à de nombreuses actions initiées par des organismes ou institutions œuvrant dans l'éducation et la formation professionnelle.

- Un rôle de réflexion stratégique :

L'agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus+. Séminaires et conférences, études et sondages, groupes de travail et sensibilisation des décideurs, l'Agence contribue à la réflexion sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Délégation Régionale de L'ONISEP - Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions 75, rue Saint Roch 31400 TOULOUSE	Tél : 05.61.17.82.10 / Fax : 05 61 62 65 39 Mail : drotoulouse@onisep.fr Site : www.onisep.fr/toulouse

Missions :

- Informer les jeunes sur les professions et les formations.
- Mettre à la disposition du public une brochure "Etudier en Europe" contenant des informations pratiques et un guide « L'international à l'étranger », renseignant sur les échanges et les cursus spécialisés.

Réseau Universitaire Toulouse Midi-Pyrénées 15, rue des Lois BP 61321 31013 TOULOUSE Cedex 06	Tél : 05.61.14.80.10 Fax : 05.61.14.80.20 Mail : bienvenu@univ-toulouse.fr Site : http://www.univ-toulouse.fr/

Reproduction interdite

Missions :

- Accueillir les étudiants, enseignants et chercheurs étrangers et favoriser les échanges interculturels et la mobilité internationale.
- Promouvoir le site universitaire et scientifique de Toulouse Midi-Pyrénées à l'international.

Activités :

- Aider les étudiants dans la recherche d'un stage à l'étranger.
- Organiser des cours de langues pour tout public
- Participer à la recherche de familles d'accueil pour les étudiants étrangers.
- Mettre en place un programme d'activités de découverte de la région à destination des étudiants et chercheurs étrangers.

Association Régionale des Œuvres Éducatives & de Vacances de l'Education Nationale Académie de Toulouse 6, rue Pierre Larousse 31400 TOULOUSE	Tél : 05.61.53.54.12 Fax : 05.61.55.23.87 Mail : aroeven@ac-toulouse.fr Site : www.aro31.fr

Missions : AROEVEN accompagne les jeunes dans leur vie scolaire, extrascolaire et sociale en proposant des formations et des séjours de vacances. Au niveau européen, Aroeven Toulouse est structure d'envoi pour le Service Volontaire Européen.

Activités : formations citoyennes et accompagnement de jeunes dans leur projet de SVE.

Itinéraire International Midi-Pyrénées Pôle Midi-Pyrénées / Aquitaine 50, rue Achille Viadieu 31400 TOULOUSE	Tél : 05.34.31.60.25 Mail : midipyrenees@itineraire-international.org Site : www.itineraire-international.org

Missions : Itinéraire international accompagne les jeunes dans leurs projets de mobilité : emploi, stage, volontariat, etc. Itinéraire International est une structure d'accueil et d'envoi de volontaires européens.

Reproduction interdite

CRIJ - Centre Régional d'Information Jeunesse 17, rue de Metz 31000 TOULOUSE	Tél : 05.61.21.20.20 Fax : 05.62.27.28.29 Mail : crij-tlse@crij.org Site : www.crij.org

Missions :

- Aider les jeunes à trouver un logement, un emploi, un stage...
- Passer un concours, créer un projet.
- Voyager, se déplacer

LES UNIVERSITÉS

Les Universités disposent de **Services d'Information et d'Orientation** chargés d'informer sur les études en France et à l'étranger et de **Services des Relations Internationales** chargés d'informer les étudiants sur les programmes de mobilité, d'organiser les séjours de mobilité étudiante dans les universités partenaires, de suivre les procédures de validation des périodes d'études effectuées à l'étranger et de suivre les accords bilatéraux et les relations avec les universités partenaires.

Université Toulouse I Capitole 2, rue du Doyen Gabriel Marty Place Anatole France 31042 TOULOUSE Cedex 09	Tél : 05.61.63. 56.05 Fax: 05.61.63.56.76 Site : www.univ-tlse1.fr
Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) 2, rue Albert Lautmann 31042 TOULOUSE	Tél : 05.61.63.37.28 Fax: 05.61.63.37.00 Mail : ut1suio@univ-tlse1.fr / ut-capitole.fr Site : www.ut-capitole.fr

CEDRE - Centre de Documentation et de Recherche Européenne **IRDEI** Université Toulouse 1 Sciences Sociales 2, rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 TOULOUSE Cedex 09	Tél : 05.61.63. 56.05 Fax: 05.61.63.56.76 Mail : irdeic@univ-tlse1.fr Site : irdeic.univ-tlse1.fr

Reproduction interdite

Consultation sur place des ouvrages périodiques et des publications officielles se rapportant à l'Union Européenne.

Université Jean Jaurès Toulouse II 5, allées Antonio Machado 31058 TOULOUSE Cedex 9	Tél : 05.61.50.25.42 Fax : 05.61.50.37.06 Site : www.univ-tlse2.fr
Service d'Information et d'Orientation Universitaire (SIOU) Service des Relations Internationales	Tél : 05.61.50.45.15 Mail : siou@univ-tlse2.fr Tél : 05.61.50.36.46 Mail : rintutm@univ-tlse2.fr Site :http://w3.annuaire.univtlse2.fr/index.php?modeannuaire=trouve&debut_aff=0&composante=13&nomp=&prenom=&tel=&orderby=idc&limit=10

Université Paul Sabatier Toulouse III Sciences exactes et naturelles. Formations de la santé. Technologies 118, route de Narbonne 31062 TOULOUSE Cedex 09	Tél : 05.61.55.66.11 Fax : 05.61.55.64.70 Site : www.ups-tlse.fr
Mission du Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) Service des Relations Internationales	Tél : 05.61.55.61.32 Fax : 05.61.55.83.96 Mail : scuio@cict.fr Site : http://scuio.ups-tlse.fr Tél : 05.61.55.66.24 Mail : katia.bergeaud@adm.ups-tlse.fr Site : http://www.univ-tlse3.fr/87538517/0/fiche___pagelibre/&RH=ACCUEIL&RF=rubinter02

Associations d'étudiants

Reproduction interdite

AEGEE - Association des États Généraux des Étudiants Européens 168, route de Narbonne université Paul Sabatier relation international bureau 176 31400 TOULOUSE	Tél : 05.34.45.12.60/ Fax : 05.34.45.12.61 Sites : www.aegee.org www.aegee-toulouse.org Mail:aegee-toulouse@gmail.fr

Mission : promouvoir l'intégration européenne et la mobilité des étudiants.

Activités : Organiser des colloques, séminaires, congrès

Association ESN TOULOUSE 1 - SRI - Universite Toulouse 1 Capitole - 2 rue du Doyen Marty, 31042 Toulouse, France	Fax : 05.61.63.56.76 Mail: esntoulouse@gmail.com Site : http://toulouse.ixesn.fr/

Mission : L'association mène plusieurs actions en direction des étudiants internationaux mais également envers les étudiants toulousains.

- Accueil des étudiants internationaux
- Intégration des étudiants internationaux
- La promotion de la mobilité

EIMA (Le Mirail) Université de Toulouse II-Le Mirail Bureau AR 105 1er Etage bât. de l'Arche 5 allées Antonio Machado 31058 TOULOUSE Cedex 09	Tél. : +33(0)5.61.50.42.17 Mail : eima.tlse2@gmail.com Site : http://w3.eima.univ-tlse2.fr

Reproduction interdite

X. Travailler dans l'Union européenne

Reproduction interdite

L'Union européenne vous permet de vous déplacer librement pour faire vos études mais également pour exercer une activité professionnelle, ceci grâce au principe de **reconnaissance professionnelle des diplômes**.

1er cas : quand la profession envisagée est réglementée dans l'Etat d'accueil, c'est-à-dire subordonnée à la possession d'un ou de plusieurs titres de formation délivrés dans cet Etat.
La législation communautaire a prévu une reconnaissance automatique des diplômes par l'application de directives sectorielles pour quelques professions relevant essentiellement du domaine médical ou paramédical. Pour les autres professions réglementées, la Commission des Communautés européennes a adopté deux directives (89/48 CEE et 92/51 CEE) instituant un système général de reconnaissance des diplômes. Une personne qualifiée se voit obtenir la reconnaissance de ses qualifications professionnelles acquises dans son pays d'origine, aux fins d'exercer sa profession dans un autre Etat membre. Ces deux directives n'établissent pas un régime de reconnaissance automatique des diplômes. Le migrant peut être soumis à des "mesures compensatoires" en cas de différences substantielles entre la formation qu'il a reçue et celle requise dans le pays d'accueil. Il existe dans chaque Etat membre un nombre restreint de professions réglementées.

2e cas : quand la profession est non soumise à une réglementation nationale. L'appréciation du diplôme et du niveau professionnel appartient à l'employeur. Si le travailleur rencontre des difficultés à faire reconnaître à sa juste valeur sa qualification professionnelle et à obtenir un emploi à un niveau correspondant, il peut faire appel aux centres d'information du pays d'accueil : NARIC (National Academic Recognition Information Centres).

Vous êtes salarié(e) ?

En étant salarié, vous bénéficiez des mêmes droits que les habitants du pays d'accueil.

Vous êtes sans emploi ?

Vous pouvez chercher un emploi dans n'importe quel pays de l'Union Européenne et postuler à n'importe quel emploi proposé dans l'UE (à l'exception de certains postes dans la fonction publique).

Vous pouvez consulter les services publics de l'emploi tant dans votre État d'origine que dans l'État où vous désirez travailler. Tous ces services, qui disposent pour la plupart de personnels spécialisés appelés « conseillers Eures» sont reliés au sein d'un réseau appelé EURES (European Employment Services). Le réseau EURES vous fournit une assistance dans votre projet de mobilité (formalités, conditions de vie, marché de l'emploi, adresses utiles), dispose de nombreuses offres d'emploi et facilite les contacts avec l'entreprise.
Vous pourrez garder votre prestation chômage pendant une durée de trois mois.

Reproduction interdite

L'Europe de l'emploi et de la formation

EURES - European Employment Services (Pôle Emploi) Pole Emploi International 7 Avenue des Herbettes 31400 Toulouse	Tél : 05.62.17.37.97 Fax: 05.61.17.37.99 Mail : international.mp@pole-emploi.fr frank.barreault@pole-emploi.fr Site : http://www.pole-emploi.fr/region/midi-pyrenees//informations/l-actualite-de-pole-emploi-international-midi-pyrenees-@/region/midi-pyrenees/article.jspz?id=5973

Mission : EURES est le réseau européen d'information sur l'emploi. Son but est de faciliter la mobilité des travailleurs au sein de l'EEE (Espace Economique Européen, qui regroupe les 25 Etats membres de l'Union ainsi que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein).

Activités : Les Euroconseillers fournissent des informations et des conseils aux demandeurs d'emploi et aux employeurs intéressés par le marché du travail international. Ils disposent d'une base de données des offres d'emploi dans l'ensemble de l'EEE et d'informations générales sur les conditions de vie et de travail dans l'EEE.

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Midi-Pyrénées Inspection du Travail 5, Esplanade Compans Caffarelli Immeuble 2000 - BP 98016 31080 TOULOUSE Cedex 06	Tél : 05.62.89.81.00 Fax : 05.62.89.81.01 Mail : dr-midipy.direction@direccte.gouv.fr Site : www.midi-pyrenees.direccte.gouv.fr

Mission : délivrer les permis de travail pour les travailleurs ressortissants de l'Union européenne de concernés par l'application de la période transitoire (Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Slovénie) et les travailleurs hors ressortissants de l'Union européennes.

Reproduction interdite

XI. Index

Reproduction interdite

ACIR Compostelle 86
Acteurs Erasmus 4, 106
AEGEE - Association des États Généraux des Étudiants Européens 116
AFAQ 63
AFASP 83
AFCCRE - Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe 28
AFNOR – Association Française de Normalisation 63
Alliance Française 85
Alliance Franco-italienne Midi-Pyrénées Veneto 89
Ambassade d'Estonie en France 73
Ambassade d'Irlande 58
Ambassade de Bulgarie 57
Ambassade de Chypre 57
Ambassade de Croatie 57
Ambassade de Grèce 58, 73
Ambassade de Hongrie 58
Ambassade de Lituanie 58
Ambassade de République Tchèque 59
Ambassade de Roumanie 59
Ambassade de Slovénie 60
Ambassade du Luxembourg 58
Amicale Triveneti (les Amis de Venise) 89
APRODI - Observatoire Européen des PME 63
Aragon Midi-Pyrénées 84
ARPE - Agence Régionale pour l'Environnement 37
Association Amitié France-Portugal 92
Association Culturelle Polonaise APOLINA 93
Association ESN TOULOUSE 1 116
Association Franco – Roumaine 94
Association Franco-irlandaise de Midi-Pyrénées 87
Association Franco-Slovaque de Toulouse 94
Association franco-slovaque-tchèque 74
Association La Caravane des Langues 95
Association Machiavelli 90
Association Midi-Scandinavie 94
Association Néerlandia Toulouse 92
Association Régionale des Œuvres Éducatives & de Vacances de l'Education Nationale 113
Association Toulousaine Franco Hongroise 87
Association Yougoslavie 84
BCE - Banque centrale européenne 22
BEI 23
Bpi France 42
Bureau de Rapprochement des Entreprises 65
CACTUS Sciences po Toulouse 96
Casa de España 85
CCI européennes en France 72
CCI Chambres de Commerce et d'Industrie 67
CCI françaises en Europe 75
CEC - Centre Européen des Consommateurs 37
CEDRE 115
CEDRE - Centre de Documentation et de Recherche Européenne 115
Centre d'Information Europe Direct 31
Centre d'Information Europe Direct Gers/Gascogne 33
Centre d'Information sur l'Europe 28
Cercle Franco-Hellénique 86
CESE - Comité économique et social européen 20
Chambre Régionale d'Agriculture 66
Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie 65
Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat 65

Reproduction interdite

Chambres d'Agriculture 65
Chambres des Métiers 80
CLEISS - Centre de Liaisons Européennes Internationales de Sécurité Sociale 52
COFRAC - Comité Français Pour l'Accréditation 63
Comité des régions de l'Union européenne 20
Commission européenne 2, 14, 17, 18, 19, 28, 31, 99, 106
Conseil européen 10, 12, 19
Conseil Régional Midi-Pyrénées 39, 53
Conseils généraux 53
Consulat de Belgique 55
Consulat de Grande-Bretagne 57
Consulat de Lettonie 56
Consulat de Pologne 59
Consulat d'Espagne 56
Consulat du Portugal 57
Consulat Honoraire d'Autriche 55
Consulat Honoraire d'Estonie 56
Consulat Honoraire d'Allemagne 55
Consulat honoraire de Croatie 55
Consulat Honoraire de Finlande 56
Consulat Honoraire de Malte 57
Consulat Honoraire de Slovaquie 59
Consulat honoraire de Suède 60
Consulat Royal du Danemark 56
Cour de justice de l'Union européenne 17, 21
Cour des comptes européenne 21
CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie 52
CRAM - Caisse Régionale d'Assurance Maladie 51
CRIJ - Centre Régional d'Information Jeunesse 114
CROUS - Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires 111
CTRC - Centre Technique Régional de la Consommation 36
Dante Alighieri à Montauban 92
Dante Alighieri à Toulouse 90
DARIC - Délégation académique aux relations internationales et à la coopération 108
Délégation Régionale de L'ONISEP 112
DFC GROUPE 93
DGCCRF - Direction Régionale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes 47
DIRECCTE - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi 49
Direction Régionale de l'Education Nationale - Rectorat de l'Académie de Toulouse 107
Direction Régionale des Douanes 49
DIRPJJ - Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse 109
DRAAF - Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt 45
DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelle 45
DRASS - Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales 45
DRJSCS - Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse & des Sports 109
DRTEF - Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Midi-Pyrénées 100, 120
EIMA (Le Mirail) 117
ERASMUS + ... 99
EURATOM 7, 8
EURES - European Employment Services 120
Europe Entreprise Network 61, 65, 67
EUROSTAT - Office Statistique des Communautés Européennes 24
Faisons l'Europe 97
FEADER 99
FEDER *99*
FFPE - Fédération des Femmes pour l'Europe 40
Forum Franco-Bulgare 83

Reproduction interdite

FSE 99, 100
Goethe Institut 83, 86
GUIDEUROPE de l'Aveyron 34
GUIDEUROPE des Hautes Pyrénées 34
GUIDEUROPE du Gers 34
GUIDEUROPE du Lot 36
GUIDEUROPE du Tarn et Garonne 36
Horizons Grecs 87
INSEE - Institut National de la Statistique & des Études Économiques 49
Institut Environnement du Tarn 39
Instituto Cervantes 85
Itinéraire International Midi-Pyrénées 113
L'Europe des jeunes 102
L'Italie à Toulouse 90
La Semaine Polonaise de Toulouse 93
Le Conseil de l'Union européenne 19
Les Amis de la Pologne 93
Mairie de Toulouse 55
Médiateur européen 15, 20
Mobilité 103
Mouvement des jeunes européens de Toulouse 96
Mouvement Européen de Toulouse 96
Mouvement Européen du Tarn 96
NARIC 103, 108, 119
OPOCE - Office des Publications Officielles des Communautés Européennes 26
Parlement européen 9, 15, 18, 20
Rectorat de l'académie de Toulouse 108
Service Emploi-Formation 69
Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) 114
SGAR - Secrétariat Général aux Affaires Régionales 49
SQUALPI - Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi 63
Toulouse Métropole 55
Tribunal de Première Instance de l'Union européenne 22
Université Jean Jaurès Toulouse II 93, 115
Université Paul Sabatier Toulouse III 115
Université Toulouse I Capitole 114

Reproduction interdite